Gouvernance, formation, vie étudiante, recherche, campus

S'engager dans la transition écologique et faire face aux enjeux environnementaux



2021-2025











SOMMAIRE

I. UNE GOUVERNANCE TRIPARTITE: LE COMITÉ DE LA TRANSITIO ÉCOLOGIQUE	ON 6
1. UN COMITÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	6
2. UNE CHARGÉE DE MISSION, UNE CHARGÉE PILOTAGE DDRS ET DES STAGIAIRES	6
3. DES ÉCO-DÉLÉGUÉ.E.S	6
4. UN SCHÉMA DIRECTEUR DD&RSE	7
II. FORMATION AUX ENJEUX DE LA TRANSITION	8
1. FORMATION PLURIANNUELLE & PLURIDISCIPLINAIRE : LE MODULE « TRANSITION »	8
2. VOLUME DES ENSEIGNEMENTS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & TRANSITION ÉCOLOGIQUE	LA 11
3. LES MODULES D'AUTOFORMATION	13
III. APPRENTISSAGES COLLABORATIFS ET LUDIQUES SUR LES ENJEV SOCIO-ÉCOLOGIQUES	UX 14
1. MODULE D'APPRENTISSAGE « ALTERNATIF » ET DE SENSIBILISATION	14
2. COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNALISANTES	20
3. FORMATION « SPÉCIALISÉE » : LE PARCOURS TERS « TRANSITION ÉCOLOGIQUE, RISQUET SANTÉ »	JES 22
4. PRÉPARER LES ENSEIGNEMENTS À LA TRANSITION	25
IV. VIE ÉTUDIANTE & ENGAGEMENTS ÉTUDIANT.E.S	31
1. ECO-RESPONSABILISATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	31
2. ENGAGEMENT ET SENSIBILISATION DANS LA VIE ÉTUDIANTE	33
3. L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.E.S À L'IEP POUR LA TRANSITION DANS & HORS IEP	40
4. UN RÉSEAU PROFESSIONNEL D'APPUI DES ANCIENS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION	43
V. LA RECHERCHE: LES DEUX LABORATOIRES ENGAGÉS DANS I TRANSITION	LA 44
1. UNE RECHERCHE SUR LA TRANSITION SOCIO ÉCOLOGIQUE	44
2. BILAN CARBONE DES LABORATOIRES (2020) ET GUIDE DES BONNES PRATIQUES CHERCHEUR.SE.S ÉCORESPONSABLES	DU 48
3. UNE CHARTE ET UN MÉMO DU LABORATOIRE ENGAGÉ	50
VI. UN CAMPUS ÉCO-RESPONSABLE	53
1. LA RÉALISATION DU BILAN CARBONE	53
VII.UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION ET TRI SÉLECTIF DE DÉCHETS	54
VIII. LES ACTIONS SUR LES MOBILITÉS	57
IX. LES PROJETS SUR LE BIODIVERSITÉ	60
X. ACTIONS DE SENSIBILISATION ET LES BONNES PRATIQUES	61



Engagements pris au regard des articles 2.2 et 2.3 de <u>l'Accord de Grenoble</u>¹ adopté lors de la COP2 en 2021 et voté par le CA de l'établissement

La COP2 est devenue la Convention pour la transition des enseignements supérieurs (CTES)²

Rappels des engagements

- 1. « Transformation éducative avec spécialité sur la transition écologique » ³
- 2. 100 % des apprenant.e.s formé.e.s de la 1ère à la 5ème année

Ce présent document a vocation à répondre au livret de la CTES, *Accélérer la transition de l'enseignement supérieur*, Livre blanc, mars 2022 et surtout au Plan climat et biodiversité du Ministère de l'enseignement supérieur de janvier 2023. (<u>Résumé</u>).

L'établissement a été accrédité en 2021 par le secrétariat de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques. Des membres de l'établissement (personnel et étudiant.e.s) peuvent donc suivre en tant qu'observateur les négociations internationales sur le climat.

*contact : Christel Cournil, Professeure des Universités en droit public (christel.cournil@sciencespo-toulouse.fr)

l « Article 2.3 - Adapter les enseignements, Évaluer l'adéquation de chaque cursus et spécialité aux enjeux de transition socio-écologique et engager les transformations éducatives nécessaires à l'intégration de ces enjeux au regard de la spécialité suivie, dans un délai de cinq ans à compter de la date de signature de l'Accord ou au prochain renouvellement de la maquette pédagogique. » « Article 2.2 - Former 100% des apprenant·e·s, Faire suivre, à 100% des personnes inscrites dans l'établissement, un enseignement commun interdisciplinaire dédié à la compréhension des enjeux de la transition socio-écologique avec une approche systémique d'au minimum 20h : - A partir d'un délai de trois ans à compter de la date de signature de l'Accord pour les établissements de moins de 20 000 personnes inscrites dans l'établissement; - A partir d'un délai de cinq ans pour les établissements de plus de 20 000 personnes inscrites dans l'établissement; - Ou au prochain renouvellement de la maquette pédagogique ».

https://la-ctes.org/
 Modification du Parcours 4&5 A Sciences, environnement, risques et santé devient le parcours TERS (transition écologique, risques, santé) à partir de septembre 2022.

Ce document de présentation des enjeux de transition socio-écologique a pour objectif principal de compiler les initiatives lancées depuis 2021 par l'établissement et son Comité de la transition écologique.

L'établissement a adopté et mis en place en 2022 un <u>Plan de transition</u> (54 objectifs) et un <u>Plan de sobriété</u> (38 objectifs) qui fixent une ligne d'actions en cours de réalisation et détaillées ci-après. Depuis décembre 2024, l'établissement s'et doté d'un schéma directeur DDRS (cf. infra).

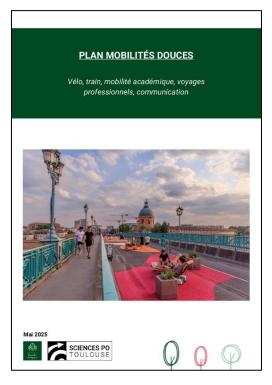


Cette année, deux nouveaux plans ont vu le jour : le plan campus éco-responsable et le plan mobilités douces.

D'une part, le plan campus éco-responsable reprend toutes les actions réalisées au niveau du campus pour la transition (tri des déchets, communication, CROUS, mobilité, etc).



D'autre part, le plan « mobilités douces » s'empare de toutes les questions liées à la mobilité au sein de l'IEP. Étant donné que la mobilité représente environ 50% des émissions de GES de l'établissement, ce plan s'intéresse aux mobilités domiciles-travail mais aussi aux mobilités internationales étudiantes ou encore aux déplacements professionnels, en proposant des actions à mettre en place.



I. UNE GOUVERNANCE TRIPARTITE: LE COMITÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Créé en 2020 suite à l'initiative d'étudiant·e·s de l'IEP, le Comité de la Transition Écologique remplace la Commission du développement durable mise en place il y a quelques années. Sous l'impulsion du directeur de l'IEP Olivier Brossard et après la réception du <u>Plan Vert</u> présenté par l'association Gaia en juillet 2020, un comité intérimaire a permis de retravailler les grandes lignes de la <u>Charte pour un IEP vert</u> et repenser les missions du nouveau Comité de la transition écologique. Ce dernier a tenu sa première réunion en décembre 2020.

1. UN COMITÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Comité de la Transition Écologique agit pour combiner une ambition forte en termes de respect de l'environnement et la faisabilité des mesures dans toutes ses dimensions économiques, techniques, pédagogiques et humaines. Le Comité se réunit au moins quatre fois par an. Il se réunit de manière courante à l'initiative du de la référent e chargé e de la transition écologique.

Le Comité de la Transition Écologique est consulté pour avis sur tout projet dont l'expertise du comité est jugée utile par la CFVE et le CA, à la majorité absolue selon le principe d'une personne, une voix.

Le Comité est composé de 7 membres de droit :

- 1. Enseignante 1 : Eva Coll-Martinez
- 2. Enseignant 2 : Steve Hagimont
- 3. Personnel Administratif: Mourad Hritane
- 4. Étudiant.e représentant.e Gaïa : Chloé d'Abrescia
- 5. Étudiant.e élu.e : Solal Ledoux-Amblard
- 6. Etudiant.e volontaire : Clara De Lattre
- 7. Membre extérieur : **Eugény Peron Bodin** (responsable Développement Durable Responsabilité Sociétale université Fédérale)

2. UNE CHARGÉE DE MISSION, UNE CHARGÉE PILOTAGE DDRS ET DES STAGIAIRES

Christel Cournil occupe la fonction de chargée de mission DDRS et directrice du comité de la transition écologique depuis octobre 2020.

Dans le cadre du <u>suivi de la mise en place de l'Accord de Grenoble</u>, une première stagiaire a aidé à réaliser les projets du CTE de mai à juillet 2022. Un deuxième stagiaire a effectué le bilan carbone de Sciences Po Toulouse sur une période de 6 mois en 2023. Un poste créé en CDD pour un an à compter de janvier 2024 et une nouvelle stagiaire (mai-octobre 2024)sont venus appuyer les actions du CTE tout au long de l'année 2024. Depuis fin mars cette année, un nouveau stagiaire nous a rejoint pour continuer à porter nos projets.

3. DES ÉCO-DÉLÉGUÉ.E.S

Une dizaine de membre délégué.e.s ont rejoint le CTE en 2024-2025.

4. UN SCHÉMA DIRECTEUR DD&RSE

Lors du CA du 6 décembre 2024, a été adopté le schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD&RSE) de l'établissement. Sa rédaction a été un des projets les plus importants de l'année, avec pour objectif de tendre vers une labellisation DD&RS pour l'IEP. Ce n'est pas moins de 134 engagements concernant différents thèmes (stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, environnement, politique sociale) qui ont été signés pour clarifier les ambitions de l'IEP en matière de transition. L'enjeu désormais réside dans le suivi de ces engagements et dans leur mise en place en pratique dans nos différents services.



II. FORMATION AUX ENJEUX DE LA TRANSITION

1. FORMATION PLURIANNUELLE & PLURIDISCIPLINAIRE : LE MODULE « TRANSITION »

- Socle obligatoire progressif de tronc commun sur les « enjeux de transition écologique »
- Pluridisciplinaire (Histoire, géographie, économie, droit)
- Basé sur les attentes du Plan climat du MESR (janvier 2023)
- Intégration du Module transition écologiquepour un developement soutenable (TEDS) à la rentrée 2025, le MESR a envoyé à tous les établissements supérieurs de recherche un cadrage et des préconisations sur la formation des étudiant.e.s de 1er cycle aux enjeux de la transition socio-écologique. Il impose entre autres un certain nombre d'heures dédiées à ce sujet, sur différentes thématiques (biodiversité, eau, énergie, déchets, etc). Certaines étaient déjà abordées dans le cursus des étudiant.e.s de l'IEP, tandis que d'autres ont été ajoutées en 1ère et 2ème année.
- 1ère et 2ème, 4ème et 5ème année Module Transition socio écologique de 80 heures



LES CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS DU SOCLE COMMUN

1ère Année « ÉCOLOGIE & POLITIOUE »

Résumé:

Un récit bien installé fait de l'avènement d'une vision purement mécanique de la nature une des origines des bouleversements écologiques actuels. Il faudrait alors changer de vision du monde pour apaiser nos relations avec le Vivant : la perspective culturelle l'emportant sur le politique. Ce cours propose de revenir, à partir d'une série de textes remontant à la fin du XVIIIe siècle et allant jusqu'à nos jours, sur les « réflexivités environnementales » passées, les manières de penser les sociétés humaines dans leur environnement. Au-delà d'une simple histoire des idées, l'attention pour la variété de ces réflexivités environnementales passées amène à s'intéresser aux rapports de force et aux agencements politiques qui ont orienté dans une direction finalement insoutenable. Les sociétés occidentales n'ont pas découvert avec le changement climatique les risques que faisait peser le développement économique, et cette

conscience des risques, en elle-même, ne suffit sans doute pas à inverser des tendances qui continuent à être très négatives. À l'heure où des enfants, des activistes, les plus hautes autorités onusiennes et une grande partie de la communauté scientifique tirent la sonnette d'alarme, la compréhension des enjeux politiques liés aux problématiques climatiques, énergétiques ou de biodiversité demeure lacunaire. Ce cours sera organisé de manière chronologique, partant d'un ou plusieurs textes emblématiques des préoccupations, espoirs et conflits d'une époque. Il aura donc vocation à défricher les concepts, courants et enjeux par lesquels la nature, l'écologie, l'environnement ont existé en politique depuis la fin du XVIIIe siècle, lorsque les fondements politiques, techniques et intellectuels sont posés pour l'industrialisation à venir, jusqu'aux tentatives de refondation écologique de nos sociétés aujourd'hui ne plein travail.

Compétences acquises :

Les objectifs de ce cours d'introduction à l'histoire environnementale sont pluriels :

- Repérer et contextualiser, à partir de textes emblématiques, les manières dont les sociétés passées ont pensé l'environnement et le rôle des humains dans sa transformation
- Maîtriser l'origine de certaines notions clés : déboisement, protection de la nature, cosmologie, anthropocène, changement climatique, limites planétaires, extinction des espèces, écologie, technosolutionnisme, croissance et décroissance, transition énergétique, *grenwashing*, fabrique du déni et du doute, etc.
- S'approprier les débats sur les verrous et les possibilités de transformations politiques, sociales et économiques de nos sociétés

<u>Discipline</u>: histoire

<u>Modalités d'examen</u>: Questions de cours et/ou extraits de texte qu'il faudra identifier et commenter en mobilisant les cours.

<u>Enseignant</u>: Steve HAGIMONT est maître de conférences en histoire contemporaine à l'IEP de Toulouse, spécialiste d'histoire environnementale. Ayant travaillé sur l'appropriation touristique des espaces de montagnes et la protection de la nature, il est membre fondateur des Ateliers d'écologie politique de Toulouse (Atécopol) et d'Île-de-France, et membre du bureau du Réseau de chercheurs et chercheuses en histoire environnementale (RUCHE).

2ème année TRANSFORMATIONS ÉCOLOGIQUES ET TRANSITION

Résumé: 20H - 2 ECTS

Ce module vise à consolider les connaissances sur les enjeux écologiques, à interroger les interdépendances multiples entre organisations sociales et environnement, et à faire état de changements capables d'inspirer l'action individuelle et collective. La perspective adoptée articulera constats scientifiques et prospective : partir des faits concernant l'évolution du climat, de la biodiversité et des ressources pour envisager les transitions possibles vers un système plus durable d'un point de vue écologique, et désirable d'un point de vue social et politique.

Ce cours doit engager les étudiants à adopter une démarche systémique qui veille à ne pas isoler un problème et ses possibles solutions pour en comprendre les interdépendances et boucles de rétroactions. La transition énergétique ne peut par exemple se penser indépendamment des ressources énergétiques et métallifères, ni des effets sur la biodiversité.

Ce cours se composera de conférences données par les meilleur.es spécialistes des questions abordées, qui seront suivies d'une session de discussion avec les intervenant.es. La question du changement climatique a été abordée en première année et sera une toile de fond. Les mesures d'atténuation et d'adaptation seront au cœur des interventions. Parmi les thématiques abordées figurera la biodiversité (son caractère évolutif et dynamique, ses liens avec le fonctionnement des écosystèmes, ses interactions avec les activités et la santé humaines) ; les ressources, leur disponibilité présente et future et leur importance socio-politique (qu'il s'agisse de l'eau, des forêts, des sols fertiles, des énergies, des minerais) ; le recyclage et la gestion des déchets ; les mobilités (évolution, décarbonation, emprise des infrastructures) ; ou encore les questions de transition juste et équitable (politiques publiques de transition, justice environnementale, équité entre pays, entre habitants, entre générations, perspectives

transformatrices dans les organisations politiques et économiques, modèles de gouvernance et de démocratie pour piloter le changement, bifurcations professionnelles).

- 2 h La biodiversité : un concept, des dynamiques, Jean-Louis Hemptinne (écologue)
- 2h L'agriculture en tensions, Soizic Rochange (biologiste)
- 2h L'évolution de la ressource en eau, Sylvain Kuppel (hydrogéologue)
- 2h Transition énergétique et disponibilité en métaux, Marieke van Liechtervelde (géologue)
- 2h Vers une économie circulaire ? Déchets et dissipation de matières, Renaud Nougarol (sociologue)
- 4 h Mobilités et transports : quelles emprises environnementales, quelles voies de transition ?, Jérémy Pasini (géographe)
- 2 h -Transition juste et équitable, Matthieu Grossetête (sociologue)
- 2 h Quelles perspectives transformatrices ?, Guillaume Carbou (information et communication)
- 2 h Changement organisationnel et transition, Jean-Philippe Decka (économiste)

Modalités d'examen : QCM (1h)

<u>Discipline</u>: Approches intersciences

<u>Enseignant</u>: Responsable Steve Hagimont

4ème année « ÉCONOMIE DES TRANSITIONS ET DES INSTITUTIONS »

Résumé:

Économie, société et environnement naturel constituent des systèmes en coévolution, de sorte que les fonctionnements des uns impactent directement celui des autres, et inversement. Les règles de fonctionnement de nos sociétés, qu'elles soient politiques (règlements, lois...), sociales (habitudes, pratiques...) ou économiques (organisation marchande, contrats...) impliquent des rapports particuliers à l'environnement naturel et génèrent différents impacts.

Comprendre les transitions requiert une connaissance approfondie des institutions économiques. La première partie du cours présente donc les fondamentaux de l'économie des institutions, et ceux des mécanismes micro et macro à l'œuvre dans les processus de transitions. Questionner la manière dont ces institutions économiques et sociales fonctionnent constitue un exercice important pour identifier tant les verrous que les stratégies de changement. La deuxième partie du cours propose un apprentissage des fondamentaux de l'économie écologique, située au croisement de l'économie et de l'écologie, et de ses pistes pour penser les enjeux de soutenabilité.

Compétences acquises :

Il s'agira, dans ce cours, de donner des éléments de réflexion critique de manière à questionner la dimension politique des enjeux écologiques et climatiques à travers une approche d'économie des institutions.

<u>Modalités d'examen</u>: QCM 1 heure <u>Discipline</u>: Science économique Enseignants:

Gaël Plumecocq est chercheur en économie à l'INRAE de Toulouse, associé au LEREPS et membre de l'Atelier d'Écologie Politique de Toulouse (Atécopol). Ses recherches sont inscrites dans le champ de la socio-économie écologique. Il enseigne à l'IEP depuis 2012.

Anne Isla, Maîtresse de conférences en sciences économiques, habilitée à diriger des recherches, chercheuse au LEREPS. Ses recherches portent sur l'histoire de la pensée économique et l'économie politique institutionnaliste. Elle enseigne à l'IEP depuis 2019.

5ème année « DROIT CLIMATIQUE »

Résumé:

Après une présentation des enjeux et défis de l'urgence climatique, les grandes étapes de la construction du régime international du climat ainsi que les impasses de cette gouvernance seront retracées. Les principaux instruments politiques et juridiques des politiques climatiques de l'Union européenne ainsi que le cadre législatif et réglementaire français seront délivrés aux apprenant.e.s dans une perspective critique en illustrant notamment les points de tension et de difficultés de mise en œuvre que rencontrent les États et en particulier la France.

Les différents acteurs de la gouvernance climatique impliqués seront évoqués tout au long de l'enseignement. Les actions en justice visant à contester le manque d'action des États et à demander des comptes aux principaux émetteurs de GES (Carbon major) seront exposées pour finir.

Compétences acquises :

Ce cours permet aux apprenant.e.s de se familiariser avec les principaux cadres réglementaires de la lutte contre les changements climatiques, et ce, sur plusieurs échelles de droit (plan international, européen et national) à travers la question essentielle de la justice climatique et les attentes sociétales d'équité.

Modalités d'examen : Questions de réflexion sur des extraits de textes ou 40 QCM - 2 h

<u>Discipline</u>: droit

<u>Enseignante</u>: Christel Cournil est Professeure des Universités en droit public, directrice du Comité de la transition écologique à Sciences Po Toulouse, et responsable du Master 1&2 Transition écologique, Risques, Santé (TERS). Elle travaille sur la justice climatique, les déplacés environnementaux et plus généralement sur les liens entre les droits de l'Homme et l'environnement. Elle est membre du projet ANR Proclimex et de l'Atelier d'Écologie Politique de Toulouse (Atécopol).

2. VOLUME DES ENSEIGNEMENTS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1ère année : 70 heures	Diplôme IEP						
1A Diplôme IEP	 Ecologie et politique – 20h 						
	Double diplôme INSA-Sciences Po Toulouse						
1A Double Diplôme INSA- IEP	 Droit, environnement et société. Une introduction au droit – 20h Les transitions (écologiques, économiques et énergétiques) - École d'été – 30h 						
2ème année : 83 heures Diplôme IEP	 Géographie de la durabilité et des transitions urbaines - 20h Économie publique – module consacré à des questions théoriques directement liées à la régulation environnementale (biens publics et biens communs, externalités, choix collectifs - 9h Atelier de recherche (anthropocène) - 24h Économie internationale (mondialisation et environnement) - 4h Double diplôme INSA-Sciences Po Toulouse Les controverses sur la santé, l'alimentation et le vivant - Ecole d'été - 30h 						
4ème année : 340 heures	Tronc Commun						
Parcours D3P1 (TERS)	 Économie des transitions et des institutions – 20h Parcours D3P1, Transition écologique, Risques et Santé (20h chaque module) 						
	 Droit de l'environnement et de la transition Formation au Bilan Carbone Responsabilité sociétale de l'entreprise 						

Parcours D2P1 Parcours D2P2	 Politiques d'aménagement durable et transitions Atelier inter formation « Territoire en transition » Les politiques de l'environnement Approches socio-économiques de la transition écologique Les enjeux juridiques de santé environnementale Sociologie des inégalités environnementales Co-construire la justice climatique, en partenariat avec Notre Affaire à Tous Sciences, Risques et société Territoires, action publique et démocratie locale Gouvernements et administrations comparés en Europe Parcours D2P1, Développement et solidarité internationale Economie et politiques du développement soutenable - 20 Parcours D2P2, Affaires internationales et stratégie d'entreprise Stratégies de développement durable et pratiques responsables - 20h The Sciences Po Toulouse Journalism School
	 Journalisme scientifique et environnemental - 20h
5ème année : 320 heures	Tronc Cours de tronc commun
Parcours D3P1 (TERS)	 Droit climatique – 20h Green innovation, green finance : a critical viewpoint 20h Cours d'ouverture
	 USA Environnmental policy (20h)
	Parcours D3P1, TERS (20h chaque module)
Master GRI	 Les SIG: initiation au logiciel QGis Transitions et greenwashing Transition et tensions à l'épreuve des controverses Questions énergétiques Résiliences territoriales et stratégie climatique des organisations Master Gouvernance des relations internationales, GRI Environnement et relations internationales – 20h
	Gestion de crises humanitaires, luttes contre les inégalités sanitaires, sociales et environnementales – 20h Gestion de crises humanitaires, luttes contre les inégalités sanitaires, sociales et environnementales – 20h
Parcours D2P3	Parcours D2P3, Relations internationales : nouveaux enjeux et gestion de crises
	 Droit international et européen et risques environnementaux – 20h
Parcours D2P1	Parcours D2P1, Développement et solidarité internationale
	 Migrations, environnement et développement, 5ème année – 20h Gouvernance des ressources et Communs - 20h
	CEAP
CEAP	 Enjeux de la transition écologique dans le service public -20h Parcours D1P3, Affaires européennes
D1P2	 Négocier pour la planète. La réforme de la PAC - 20h La territorialisation des politiques européennes : santé, économie, environnement - 20h
Total de 817 heures	

3. LES MODULES D'AUTOFORMATION

Le module B.A.-BA du climat et de la biodiversité

Dans le cadre de la mise en œuvre du <u>Plan Climat</u>-biodiversité et de la transition écologique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et des objectifs du <u>Plan de transition</u> écologique de l'établissement, l'établissement a mis en place l'autoformation "<u>B.A.-BA du climat et de la biodiversité</u>" proposée par le CNED. Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances sur le changement climatique et la biodiversité. Elle se décline en **5 modules** d'environ 1h15 à l'issue desquels des badges numériques sont obtenus pour certifier les acquis. Les thèmes abordés sont :

- 1. Définition du changement climatique
- 2. Causes du changement climatique et solutions pour les atténuer
- 3. Conséquences du changement climatique et les solutions pour s'adapter
- 4. Biodiversité
- 5. Choix collectifs et individuels pour atteindre la neutralité carbone

Les étudiant.e.s ayant obtenu.e.s cette **micro-certification** valorisable dans le CV pourront prétendre en plus à l'obtention de 0.**25 pts de bonification** au titre des activités facultatives du Comité de la transition écologique de l'établissement pour le second semestre.



Le module Socle commun de connaissances et de compétences transversales sur l'anthropocène

Dans le cadre de la mise en œuvre du <u>Plan Climat-biodiversité et de la transition écologique</u> du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et des objectifs du <u>Plan de transition</u> écologique de l'établissement, l'établissement a mis en place en mars 2024 le " <u>Socle commun de connaissances et de compétences transversales sur l'anthropocène (S3C)</u>" proposée par <u>l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable</u> (UVED) accessible dès maintenant sur le <u>Moodle</u>.

Elle a pour objectif d'apporter des connaissances et des concepts de base favorisant le développement d'un esprit critique et d'une meilleure compréhension de ce monde en transition.

Elle se déclinent en 4 modules thématiques autour du concept de l'anthropocène :

- Le système Terre à l'anthropocène
- Les relations Humains-Nature(s) en anthropocène
- Les modes d'action en anthropocène
- Les controverses et les récits en anthropocène

À l'issue de ces modules, en fonction des résultats, l'apprenant peut obtenir des badges numériques pour certifier ces acquis. L'obtention d'une note moyenne de 10/20 sur l'ensemble des modules permet -en plus d'être valorisable dans le CV- de prétendre à l'obtention de 0.25 pts de bonification au titre des activités facultatives du Comité de la transition écologique.



III. APPRENTISSAGES COLLABORATIFS ET LUDIQUES SUR LES ENJEUX SOCIO-ÉCOLOGIQUES

1. MODULE D'APPRENTISSAGE « ALTERNATIF » ET DE SENSIBILISATION « Entrer et faire la transition écologique »

Fresques, ateliers collaboratifs, serious game

















1^{ère} année (200 étudiant.e.s) (2020, 2021, 2022, 2023, 2024)

La fresque du climat est un atelier scientifique collaboratif et créatif conçu pour sensibiliser de façon ludique à l'urgence climatique. Il permet en peu de temps de découvrir le fonctionnement du climat ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement. Participer à cet atelier fait prendre conscience de la complexité du changement climatique, donne une vision d'ensemble de cette vaste problématique et fournit des clés de compréhension pour agir efficacement.

En plus d'apporter des connaissances scientifiques, la Fresque du Climat développe la créativité et les compétences humaines des participants.

L'établissement propose cet atelier d'intelligence collective depuis 2020 à tous les étudiant.e.s de première année lors de la « Rentrée climat » organisée tout début septembre. Ce temps fort de sensibilisation permet aussi aux étudiant.e.s (2A, 4A et 5A) de se former à l'animation de la fresque et former en retour les étudiant.e.s entrant dans l'établissement.



Atelier 2 Tonnes

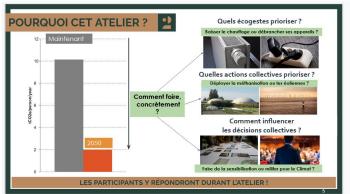


Atelier pour 30 étudiant.e.s (2021-2022) 4ème année (D3P1) Ateliers pour 240 étudiant.e.s chaque année (2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025)

L'atelier 2tonnes propose aux participants d'explorer le futur en équipe et d'essayer de limiter le changement climatique en atteignant ces fameuses 2tonnes par an et par personne, d'ici à 2050.

Pour permettre une compréhension systémique des enjeux, l'atelier prend en compte les dimensions individuelles et collectives du sujet, sans oublier le rôle de l'influence, enjeu-clé de la transformation de la société.

Destiné autant aux plus novices comme aux experts du sujet climatique, c'est aussi un vrai **serious game**, pensé pour rassembler et débattre ensemble, et que chacun puisse prendre du plaisir et exprimer son opinion.





La Fresque de l'Économie Circulaire



Atelier ludique, pédagogique et créatif basé sur l'intelligence collective.

Inspiré de la Fresque du Climat, cet atelier collaboratif sensibilise aux enjeux de l'économie circulaire.

En approfondissant les limites du système de production-consommation linéaire, la nécessité d'un modèle plus vertueux, économe en ressources naturelles et moins producteur de déchets, il s'agit de faire réfléchir les étudiant.e.s sur les opérations qui permettent de passer d'un modèle à l'autre.

Cette mise en situation permet de comprendre par l'expérience collective les relations de cause à effets, de l'amont à l'aval, du système productif en réfléchissant ensemble.

La Fresque de la Ville



Les étudiant.e.s du master TERS ont été formé.e.s à la Fresque de la Ville, une expérience qui leur a permis de comprendre les **enjeux systémiques de la fabrique de la ville** et de réfléchir ensemble à des solutions durables.

La Fresque du Numérique

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif d'une demi-journée avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant es aux enjeux environnementaux du numérique.



L'atelier vise aussi à expliquer les grandes lignes des actions à mettre en place pour évoluer vers un numérique plus soutenable, puis à ouvrir des discussions entre les participant es sur le sujet. Véritable outil de team building, cet atelier permet de se rassembler pour apprendre ensemble. Il est avant tout destiné à être réalisé en présentiel, mais un format distanciel est aussi possible.

La Fresque de la biodiversité





Inspirée de la Fresque du Climat, la Fresque de la Biodiversité a été créée en 2019 pour faire monter le sujet de la biodiversité dans la société et pousser à l'action. Le principe de la Fresque est simple : proposer des ateliers ludiques et collaboratifs, en petit groupe, pendant lesquels les participants se sensibilisent aux impacts environnementaux et travaillent ensemble pour trouver des solutions. Pour faire comprendre les enjeux et les pressions qui pèsent sur la biodiversité, la Fresque s'appuie sur les constats et les recommandations de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

La fresque des frontières planétaires

Il s'agit de faire découvrir ce qui rend notre planète habitable! En 3h en équipe et de manière ludique, on découvre l'ensemble des processus compromettant l'habitabilité de notre planète et on adopte une vision systémique pour limiter notre impact! Chaque participant e est amené à décorer la fresque en laissant libre cours à sa créativité, mais aussi à exprimer son ressenti, ses émotions.

L'apprentissage n'est pas seulement mental! Être au contact de sa sensibilité et de tout ce qui émerge permet une meilleure intégration de l'expérience. Une fois la fresque terminée, les participants sont amenés à exprimer leurs ressentis soulevés par la crise écologique. L'émotionnel est aussi un catalyseur du changement!



Le Jeu de la Justice Environnementale



En partenariat avec l'association "Notre affaire à tous", des étudiant.es du master Transition Écologique, Risques, Santé de Sciences Po Toulouse de plusieurs années successives ont développé un jeu à la fois ludique et détaillé, pour rendre la thématique de la justice environnementale accessible aux lycéen.nes, aux étudiant.es de tous niveaux et à toute personne intéressée!

Sciences de la vie et de la terre, santé, droit, histoire... Les affaires environnementales couvrent plusieurs domaines et peuvent intéresser toutes les filières. Autour de trois cas emblématiques, les marées vertes, le braconnage dans le Parc National des Calanques et la pollution atmosphérique, ce jeu se propose de faire découvrir des enjeux qui nous concernent tous dans une démarche originale, en incarnant les différents acteurs de ces affaires.

2. COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNALISANTES

Découvrir et comprendre la méthode bilan carbone



en partenariat avec l'Institut formation carbone et l'association ABC Bas Carbone



Les étudiant.e.s 4A et de 5A (60 étudiant.e.s formés en 2021-2022 et 25 en 2022-2023 et 29 entre 2023-2024)

Sciences Po Toulouse a mise en place un partenariat avec l'ABC et l'institut Formation Carbone.

Cette formation assurée par l'Institut de Formation Carbone se déroule en E-learning (environ 15 h) et sur une journée de formation en présentiel. Elle permet de présenter la méthode et les outils pour réaliser un bilan GES réglementaire. Avec le Bilan Carbone®, les décideurs publics et privés disposent d'un moyen efficace pour initier et piloter la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à leur activité. La méthode permet de réaliser le bilan des émissions de GES des activités industrielles ou tertiaires, du patrimoine et des services d'une collectivité territoriale, de l'ensemble des activités d'un territoire.

En l'utilisant de manière complète et appropriée, chacun pourra limiter sa contribution au changement climatique, et diminuera par la même occasion sa dépendance économique aux énergies fossiles. C'est donc un outil essentiel pour préparer à la transition des organisations.

Cette formation permettra aux étudiant.e.s de :

- posséder une vision synthétique des principaux enjeux de la lutte contre le changement climatique
- savoir faire le lien entre ces enjeux et la méthode Bilan Carbone®
- découvrir et comprendre la méthode et ses outils
- d'être en mesure de réaliser un premier Bilan Carbone® dans une structure pour répondre aux obligations réglementaires françaises.

À l'issue de la formation, l'étudiant.e se voit remettre l'ensemble des supports pédagogiques en format électronique, une attestation et un Bon pour licence d'utilisation du Bilan Carbone®

Inter formation avec acteurs de transition territoriale

Atelier 1: Atelier interformation - Territoires en transition - 20 h - 5 ECTS

Coordonné par Julien Weisbein

Mobilisant des étudiant.e.s de divers horizons disciplinaires, en collaboration entre 4 masters (Transition écologique, Risques et Santé de l'IEP, le master Ville et Aménagement d'UTJJ, le master Génie Urbain de l'INSA et les modules Ville Territoire de l'ENSA), l'atelier interformation propose d'initier aux enjeux de la gestion et de l'aménagement des villes par la coopération interprofessionnelle.

Travaillant ensemble sur un thème et un territoire choisi pour l'actualité des questions posées, en lien avec une préoccupation affichée de la métropole toulousaine, un atelier intensif sera un temps particulier regroupant les analyses croisées, stratégies possibles et pistes d'actions, présentées et débattues avec les acteurs locaux.

L'objectif est également de favoriser l'ouverture vers une culture urbaine plus large, porteuse d'une créativité pour imaginer le futur.



Formation professionnalisante avec la société civile

Atelier 2 : Co-construire la justice climatique en partenariat avec l'association Notre Affaire à Tous

Coordonné par Christel Cournil

L'objectif de cet atelier sera de proposer aux étudiant.e.s une immersion dans la co-construction de plusieurs projets et plaidoyers de l'association *Notre Affaire à Tous* (NAAT). L'association a été créée en 2015 pour œuvrer à l'instauration de la justice climatique par les outils juridiques notamment. Elle a depuis diversifié ses actions de plaidoyer et sensibilisation.

L'association compte plus de 500 adhérent-es, et 200 bénévoles actifs-ves. Il existe plusieurs groupes de travail : "Juristes", "Plaidoyer", "Affaire du Siècle", "Multinationales", "Inégalités climatiques", "Communication", "Recours locaux", "Éducation-sensibilisation", "Mouvement mondial" et "Droits de la nature", "Ecocide" et "Constitution écologique".

Les étudiant.e.s participeront à la réalisation de plusieurs projets co-construits avec la.e chargé.e de missions de NAAT et les bénévoles de l'association.



3. FORMATION « SPÉCIALISÉE » : LE PARCOURS TERS « TRANSITION ÉCOLOGIQUE, RISQUES ET SANTÉ »

Le Parcours **Transition écologique**, **Risques**, **Santé** (TERS) - D3P1 de 4^{ème} et 5^{ème} année.

Directeur.rice pédagogique

> Christel Cournil, Professeure des universités de droit public

Les objectifs du parcours

Le parcours ambitionne de former des cadres à préparer la transition écologique, gérer les risques et les incertitudes liées aux enjeux environnementaux, sanitaires ou industriels et animer les instruments et les politiques qui en découlent (RSE, Plan vert, PCAET, diagnostics territoriaux, bilans carbone, stratégies de développement durable, DDRS, ESG, retours d'expérience, cartographies de controverses, etc.).

Les compétences visées

- Maîtriser les théories et concepts liés à la crise climatique (transition, risques, développement durable, biodiversité, santé ou justice environnementale...).
- ➤ Acquérir des compétences réglementaires spécialisées dans la transition (droit de l'environnement, droit du climat, planification de la transition, enjeux du contentieux de santé environnementale, justice climatique, etc.)
- Acquérir des compétences et des outils pratiques pour y répondre (SIG, organisation ou cartographie des controverses, bilan carbone, etc.).
- ➤ Développer des capacités d'animation, de coordination, d'évaluation d'un projet lié à l'urgence écologique.

SEMESTRE 1 : TERRITOIRE & ACTEURS EN TRANSITION			ECTS	SEMESTRE 2 : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES RISQUES ET DES TRANSITIONS		SEMESTRE 3 : ACCOMPAGNER I TRANSITIONS			ECTS
TRONC COMMUN (contrôle terminal)	Management et Egalités professionnelles (Adrien Pénérenda)	20h	3	Économie des transitions et des institutions (Anne Isla et Gaël Plumecocq)	20h	3	Droit climatique (Christel Cournil)	20h	3
TRONC COMMUN	Politique économique (Frédéric Cherbonnier)	20h	3	Sciences, Risques et société (Julien Weisbein)	20h	3	Démocratie participative (Julien Weisbein)	20h	3
DOMAINE (contrôle terminal)	Droit et légistique (Cédric Groulier)	20h	3	Gouvernements et administrations comparés en Europe (Jean-Michel Eymeri-Douzans)	20h	3	Les enjeux de santé publique (Intervenant.e.s du AAPRISS)	20h	3
	L'Europe et le monde (Stéphanie Burgeau)	20h	3	Territoires, action publique et démocratie locale (Cédric Groulier et Gildas Tanguy)	20h	3	Green innovation, green finance : a critical viewpoint (Olivier Brossard)	20h	3
COURS DE SPÉCIALITÉ (contrôle continu)	Droit de l'environnement et de la transition (Christel Cournil)	20h	2	Les politiques de l'environnement (Julien Weisbein)	20h	2	Transitions et greenwashing (Chercheurs de l'ATECOPOL)	20h	2
SÉMINAIRES (contrôle continu)	Formation au Bilan Carbone * (Partenariat Institut Bilan Carbone)	20h	2	Approches socio-économiques de la transition écologique (Marie-Benoit Magrini et Gaël Plumecocq)	20h	2	Questions énergétiques (Steve Hagimont)	20h	2
	Responsabilité sociétale de l'entreprise (Marie-Pierre Blin et Daniel Luciani)	20h	2	Les enjeux juridiques de santé environnementale (Christel Cournil)	20h	2	Transition et tensions à l'épreuve des controverses (Valérie Péan)	20h	2
	Politiques d'aménagement durable et transitions (Steve Hagimont)	20h	2	Sociologie des inégalités environnementales (Matthieu Grossetete)	20h	2	Les SIG : initiation au logiciel Qgis (Hugues Barcet)	20h	2
ATELIER (contrôle continu)	Atelier inter formation "Territoire en transition" (Coord. Julien Weisbein et Steve Hagimont)	20h	4	Co-construire la justice climatique avec Notre Affaire à Tous (Coord. Christel Cournil)	20h	4	Résiliences territoriales et stratégie climatique des organisations (Patrick Chvedoff, Maelle Lassus et Olivier Perignon)	20h	4
LANGUES	LVA	18h	3	LVA	18h	3	LVA	18h	3
VIVANTES (contrôle continu)	LVB	18h	3	LVB	18h	3	LVB	18h	3
			30			30			30

Nous pouvons mettre en avant le travail réalisé par certain.e.s étudiant.e.s dans le cadre de ce parcours. Voici quelques livrables pour le partenariat avec l'association "Notre affaire à tous" (dont deux podcasts disponibles sur la chaîne Youtube!):







4. PRÉPARER LES ENSEIGNEMENTS À LA TRANSITION

Vade-mecum en direction des équipes pédagogiques

Réalisation d'un <u>Vade-mecum</u> pour préparer ses enseignements aux enjeux des transitions environnementales et sociétales.



Prix du mémoire sur les enjeux écologiques et la transition

Depuis 2023, le CTE a mis en place un prix destiné à récompenser les mémoires réalisés en lien avec les enjeux environnementaux. L'objectif est d'encourager et de faire multiplier ce type de travail à l'IEP. En retour, cela donnera un signal fort aux professeur.e.s quant à l'importance de la transition écologique dans leurs enseignements.



- ➤ 2021-2022, Prix exæquo : Auriane Helaine, Les droits humains au service de la lutte climatique ?, Étude de la pertinence sociojuridique de la « droit de l'hommisation du contentieux climatique » et Clarisse Veaux, Vers de nouveaux renoncements procréatifs ? Enquête sur l'écologie childfree
- ➤ 2022-2023 : Premier prix : Léa Luxembourger, Plaidoyer pour une responsabilisation climatique des Carbon Majors. Étude comparative des stratégies de plaidoyer développées au sein des contentieux climatiques MilieuDefensie et al. v. Royal Dutch Shell et Notre Affaire à Tous et al. v. TotalÉnergies et prix spécial : Camille Bouko-Levy, Panser le chlordécone aux Antilles françaises : à la recherche d'une justice réparatrice
- ➤ 2023-2024 : Prix exæquo : Sarah Barbier, La culture, un vecteur indispensable de la transition écologique et Maëlle Fauvet La saga minière extractiviste du Nord de la Suède : le nouveau chapitre de la transition verte européenne.

Accréditation de l'établissement aux COP sur le climat

Cette démarche d'accréditation de l'établissement aux négociations internationales du climat permet de former de façon singulière les étudiant.e.s aux grands enjeux climatiques.Le premier voyage pédagogique a financé une délégation de 6 étudiant.e.s à Glasgow pour la COP26 en novembre 2021.

Une conférence de sensibilisation sur les enjeux climatiques (janvier 2022) et une exposition photos suite au voyage des étudiant.e.s à Glasgow ont été organisés pour l'entrée dans les nouveaux locaux de l'établissement au sein de la bibliothèque (janvier février 2022)



Voyages pédagogiques



Les étudiants ont réalisé **une exposition photo** au sujet de la santé environnementale pour le compte du Conservatoire d'Espaces naturels d'Ariège.

Guidés tout au long de leur aventure par le médiateur scientifique et accompagnateur en montagne Julien Vergne, les étudiants se sont familiarisés avec les caractéristiques de la biodiversité du plateau de Beille.



Les étudiants du parcours TERS ont eu l'opportunité de participer à un voyage au sein du Conservatoire d'Espaces naturels d'Ariège. Guidés par Julien Vergne, un médiateur scientifique passionné et accompagnateur en montagne,

Ce voyage d'apprentissage a été une aventure enrichissante, permettant aux étudiant·es d'explorer les merveilles et les défis de la biodiversité du plateau de Beille. Guidés par Julien, ils ont parcouru les sentiers, découvrant une multitude d'espèces végétales et animales qui habitent cette région préservée.

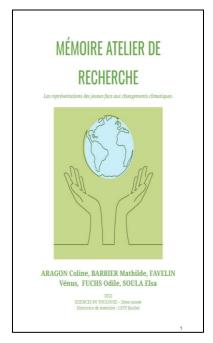
De retour à l'université, les étudiants ont travaillé pour créer une exposition sur les enjeux de leur voyage. Ils ont collaboré étroitement, échangeant des idées, partageant leurs perspectives et affinant leur vision artistique collective.

L'exposition finale s'est faite à la bibliothèque de sciences po et a permis de mettre en lumière ce travail pendant quelques mois. Grâce à leur engagement et à l'inspiration de Julien Vergne, ils ont réalisé une exposition qui témoigne de la beauté fragile de la nature et de l'urgence de préserver.

Un podcast a été réalisé à la suite de ce voyage et permet de prolonger l'expérience.

Un exemple de travail sur la transition : le vécu des étudiant.e.s face à la crise climatique

Dans le cadre d'un atelier de recherche sociologique proposé aux étudiant.e.s de 2ème année par Rachel Levy, maîtresse de conférences en sciences économiques, 5 étudiantes de l'établissement ont réalisé un mémoire de recherche sur les représentations des jeunes de Sciences Po Toulouse face aux changements climatiques.



Sur la base d'un questionnaire diffusé sur divers groupes de promotions de Sciences Po Toulouse ayant obtenu 107 réponses, les étudiantes se sont intéressées à l'impact du changement climatique sur les étudiant.e.s de l'IEP ainsi qu'aux mobilisations étudiantes en faveur de cette thématique.

Les résultats :

- Les étudiant.es de l'IEP se sentent très largement impuissants face à la question environnementale.
- ➤ De plus, ces jeunes ressentent une grande inquiétude face à ces enjeux : 70% se déclarent inquiets et 60% pessimistes sur la question.
- ➤ L'impact de la crise environnementale sur le quotidien des étudiant.es est surtout psychique. Un impact qui s'incarne pour certain.e.s dans une angoisse faisant partie à part entière de leur quotidien.
- Concernant leur mode de vie, 75% des étudiant.es interrogé.e.s affirment faire attention à leur consommation de viande. Bien que la majorité des courses soient faites en grandes surfaces, les produits de saison, locaux et bio sont privilégiés. De plus, une attention particulière est donnée au tri, à la consommation vestimentaire ainsi qu'au mode de transport.
- Aussi, ½ des enquêtés ont modifié leurs projets de vie en lien avec la crise climatique (emploi et tourisme notamment).
- ➤ L'enquête démontre également que le diplôme de Sciences Po Toulouse ne fait pas consensus quant à sa capacité à délivrer des bases solides pour aborder la crise environnementale.
- ➤ Concernant leur engagement, 17% des répondants appartiennent au moins à une association de défense de l'environnement et 30% d'entre eux ont le désir d'en rejoindre une.
- ➤ Par ailleurs, 30% des étudiant.e.s publient du contenu engagé sur leur(s) réseau(x) social(aux) en faveur de la lutte pour le climat.
- Ensuite, certains enquêtés sont insatisfaits des mesures environnementales prises par l'IEP, estimant par exemple que les recommandations de Gaïa ne sont pas assez suivies.

Enfin, l'enquête révèle que les jeunes de l'IEP sont insatisfaits de la prise en compte de la crise écologique par l'offre politique.

Les enseignements de cette enquête pour le CTE et plus largement l'IEP :

- Prendre en compte le sentiment d'angoisse face à l'avenir ressenti par bon nombre d'apprenant.e.s.
- Renforcer la communication auprès des étudiant.e.s sur les initiatives environnementales portées par l'IEP.
- Renforcer la visibilité des "enseignements verts" proposés par la formation et plus largement celle du parcours "Transition écologique, Risques et Santé", TERS.

IV. VIE ÉTUDIANTE & ENGAGEMENTS ÉTUDIANT.E.S

1. ECO-RESPONSABILISATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Principes de transition écologique en direction des associations étudiantes

Engagé dans une démarche de transition écologique, Sciences Po Toulouse veille au respect des <u>Principes de transition</u> cidessous mentionnés. Ces principes annexés à la Charte des associations étudiantes font l'objet d'une signature de la part des associations étudiantes de l'établissement. Cette signature vaut respect, engagement et mise en œuvre des Principes.

I. GASPILLAGE, DÉCHETS ET ALIMENTATION

L'arrêt du gaspillage alimentaire

Toute utilisation de nourriture comestible à une autre fin que sa consommation est proscrite pour tout événement étudiant.

La réduction des déchets

Les associations s'engagent à **mettre fin à l'usage du plastique à usage unique**, conformément à la loi française *Egalim* de 2018 et la directive européenne relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement de 2019

- -Pour ce qui est des petits déjeuners, les organisateur·rice·s doivent mettre à disposition des gobelets réutilisables et, à défaut, encourager les étudiant·e·s à amener les leurs.
- -Dans le cas des week-ends organisés dans le cadre de la vie étudiante de l'IEP de Toulouse, la vaisselle à usage unique doit être remplacée au profit d'une vaisselle personnelle amenée par les étudiant es ou bien de la mise à disposition d'une vaisselle qui sera lavée sur place et réutilisée.
- -Pour ce qui est des soirées organisées par les associations, le système de bracelets, systématiquement jetés après utilisation, peut être remplacé par un système de tampons encreurs, plus écologique, dans une démarche de dialogue avec les bars et boîtes de nuit.

Le choix d'une nourriture de qualité

Les associations s'engagent à encourager à l'occasion de petits-déjeuners ou de repas lors d'évènements liés à l'IEP l'achat de **produits locaux, éthiques et de qualité**. Il s'agit entre autres d'éviter les gâteaux industriels à base d'huile de palme, fabriqués à l'étranger etc., **et de proposer une option végétarienne** ou **instaurer (au moins) un repas totalement végétarien** qui, en plus d'être de qualité, est plus économique.

II. TEXTILES, GOODIES ET PARTENARIATS

Faire le choix de textiles et goodies locaux, éthiques et respectueux de l'environnement

Les pulls de promotion, t-shirts et pulls des membres des associations

Il est nécessaire de sélectionner des modèles **respectueux de l'environnement, de ses fabricant·e·s, et fabriqués en France.** Les associations sont encouragées à proposer des pulls en coton bio français certifiés par un label comme Ecocert. D'autres alternatives plus écologiques et économiques sont aussi possibles : la **seconde main, le DIY, les badges brodés.** La même logique est souhaitable pour les drapeaux et autres textiles ou éléments représentatifs d'une association.

Les goodies

Les goodies proposés par les associations doivent être réduits en nombre et en quantité. Les associations s'engagent à ne proposer que quelques goodies utiles, fabriqués en France et ayant une composition et une fabrication respectueuses de l'environnement.

Revaloriser et diversifier le système de don et d'achat de proximité

Les associations étudiantes sont encouragées à **développer l'économie circulaire** par exemple sous la forme d'opérations de don/la vente d'affaires comme les livres utiles aux cours, les vêtements lors de vide-dressing, etc.

Privilégier des partenariats et des banques responsables

Il est nécessaire que les associations choisissent soigneusement leurs partenariats pour privilégier des **partenaires locaux·les et dont l'activité est respectueuse de l'environnement**. Dans cette optique, le choix d'acteur·rice·s indépendant·e·s plutôt que de chaînes de magasins dont l'influence environnementale est néfaste sera valorisé, notamment lors de l'attribution des budgets des associations.

Parallèlement à ces partenariats responsables, les associations de l'IEP seront encouragées à transférer leurs comptes vers des banques plus respectueuses de l'environnement, d'autant plus qu'elles détiennent des budgets modestes et n'épargnent pas, facilitant leur changement vers une banque alternative.

III. VOYAGES ET MOYENS DE TRANSPORTS

Privilégier le transport le moins polluant

Les associations s'engagent à choisir le monde transport le moins polluant et à n'envisager l'avion que lorsque les autres moyens de transports (train, bus, covoiturage) s'avèrent trop contraignants.

Privilégier les sites locaux et de proximité

Les associations de l'IEP doivent s'engager à **privilégier le local pour leurs évènements (région Occitanie, France, Europe)** ce qui permettrait également d'éviter le recours à des transports polluants.

Ajouts sur le guide de mobilité durable

La transition écologique intégrée dans les statuts de la Fédération des Associations

Il est inscrit à l'article 3 des statuts de la Fédération des Associations que celle-ci promeut et respecte les valeurs promues par le CTE. De fait, toute association ou personne membre de la fédération ne respectant pas ces valeurs est susceptible d'être sanctionnée (article 9).

Concrètement, la structure de la Fédération des Associations comprend un pôle CTE chargé de veiller au respect des conseils émis par le CTE. Aucune soirée, événement festif ou toute autre activité de la Fédération des Associations (y compris la vente de goodies) ne pourra avoir lieu sans la validation préalable du pôle CTE. Une personne (physique ou morale) qui ne respecterait pas ces conseils est susceptible de recevoir un avertissement.





2. ENGAGEMENT ET SENSIBILISATION DANS LA VIE ÉTUDIANTE

Développement de la documentation sur la transition écologique

Depuis 2020, une politique d'achat de nombreux livres sur les thématiques environnementales a été mise en place afin de doter la bibliothèque d'établissement d'un fond dédié aux enjeux de transition. Une bibliothèque partagée a par ailleurs été mise en place au rez-de-chaussée du Bâtiment D, pour favoriser les échanges de livres sur divers sujets, dont l'écologie.

Semaine « Clean'up digital »

Édition 2021

Plus de 300 participations tout au long de cette semaine. Et concernant le défi 1, 6789 mails ont été supprimés au total

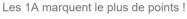


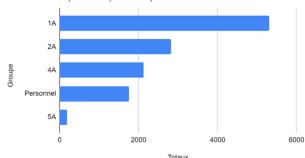
Édition 2022



Édition 2023

Pour la 3e édition plus de 10 000 mails sont éliminés mais la participation faiblie entre autres parce que certains ont pris cette habitude et ne la reporte plus. Donc une bonne nouvelle.







Édition 2024

Pour la 4e édition consécutive, une semaine dédiée à la Digital Cleanup a été organisée par le CTE et l'association Gaia, en proposant des challenges quotidiens pour réduire l'empreinte numérique des étudiant.e.s et du personnel.



La semaine de l'écologie et de la solidarité

En 2025, nous avons réalisé la quatrième édition de la semaine de l'écologie et des solidarités, en partenariat avec les associations étudiantes, le comité de la transition écologique et le RESES.













Lors de cette quatrième édition, nous avons eu l'occasion d'aborder différents thèmes d'actualité sur l'écologie (justice et droit environnementaux, PFAS, greenbacklash, limites planétaires, etc.) au travers de formats ludiques (ateliers, projection de film, débats, conférence, table ronde, etc).

Un des thèmes abordés lors de cette semaine était le greenbacklash : les régressions ou retours de bâton face à des mesures en faveur de la transition écologique. C'est un phénomène qui s'observe de plus en plus et qui entrave la progression de projets pour la protection de l'environnement. C'est parfois dû à un trop-plein de la population vis-à-vis de l'écologie, ou à de la mésinformation sur le sujet. C'est un sujet qui peut concerner les étudiant.e.s, c'est pourquoi il était au programme du jour ! Par ailleurs, plusieurs conférences de cette semaine de l'écologie ont été repostées ensuite sur la chaîne YouTube de Sciences Po Toulouse, n'hésitez pas à aller les découvrir si vous les avez manquées !

Le Festival des Futurs Proches

En complément à la semaine de l'écologie et de la solidarité, qui a lieu en mars, nous avons organisé pour la première fois une journée "Festival Futurs Proches" à la rentrée en octobre. Cette journée totalement banalisée avait pour but de rassembler de nombreuses activités liées à la transition socio-environnementale, pour fédérer les acteur.ice.s de la transition dès le début d'année. On pouvait donc retrouver les élèves de l'IEP, mais aussi ceux d'autres établissements toulousains, ou encore des membres du personnel de l'IEP.



Au programme : 3 ateliers, 4 conférences et 2 stands organisés tout au long de la journée. Parmi les différents thèmes abordés, on retrouvait : l'alimentation, le zéro-déchet, la bifurcation, l'activisme, les PFAS, etc. Chaque promo participait à différents ateliers spécifiques, tandis que certaines activités étaient ouvertes à tout le monde. Le taux de participation a été très élevé, entre autres grâce à la participation d'étudiant.e.s d'autres établissements.

L'édition de 2025 aura lieu le 9 octobre, et est déjà en préparation, nous espérons vous y retrouver!

Les actions de l'association de Gaïa



Gaïa est l'association écologiste de Sciences Po Toulouse. Fondée en 2011, elle réunit aujourd'hui une trentaine de membres actif.ve.s au sein de l'école ; lesquels travaillent à accomplir les deux objectifs suivants : promouvoir l'écologie au sein de l'établissement, et conscientiser leurs camarades quant aux enjeux que pose la crise écologique actuelle.

L'écologie du quotidien :

- Panier Gaïa: vente de paniers de fruits et de légumes de saison, en vrac, qui sont livrés par l'AMAP « Un goût d'ici ».
- Gaïa-marché : ce projet consiste à découvrir et faire découvrir des marchés toulousains aux membres de l'association afin de promouvoir une alimentation plus saine et locale.
- Gaïa-cuisine : ce projet consiste à proposer des ateliers de cuisine végétarienne afin de proposer de nouvelles recettes éthiques et abordables aux membres.
- Gaïa-vêtements : organisation d'une friperie solidaire pour inciter les étudiant.e.s à favoriser l'achat de vêtements de seconde main.

Actions intérieures de sensibilisation

- Gaïa-cinéma: organisation de soirées ciné-débat avec la projection de films en rapport avec les enjeux climatiques.
- Gaïa-conférence : organisation de conférences mettant en exergue les différents courants de l'écologie et les enjeux qui y sont liés.

 Gaïa-CTE: participation active au Comité de la Transition Écologique, créé en novembre 2020 afin d'institutionnaliser le dialogue entre Gaia et l'administration, pour faire de l'écologie un enjeu central au sein de l'IEP

Actions extérieures de sensibilisation

- Gaïa-action: ce projet consiste à visibiliser et rendre accessible à tous et toutes les projets menés par des associations et collectifs écologistes en dehors de Sciences Po Toulouse à travers le partage et le relai constant d'informations.
- Gaïa-éducation : en partenariat avec le programme d'égalité des chances Dispo, Gaïa conçoit un programme de sensibilisation aux enjeux de la nature pour des classes de seconde en lycée professionnel défavorisé.
- Gaïa-école : la sensibilisation aux enjeux écologiques et climatiques est d'autant plus efficace qu'elle se fait dès le plus jeune âge ; c'est pourquoi l'association fait aussi des interventions dans les écoles primaires.
- Gaïa-cleanwalk : ce projet permet de réaliser une action utile pour l'environnement mais aussi permet de susciter des réactions parmi les passants et donc de faire de la prévention et sensibilisation aux enjeux de la pollution.

Partenariats

- Gaïa-Expédition 7e Continent : généralement en juillet et août, deux binômes de l'association Gaïa prennent le large à bord d'une goélette de 28 mètres afin de s'informer et de sensibiliser le public aux questions de la pollution plastique et de la préservation des océans.
- Gaïa-conférences partenaires : celles-ci seront réalisées en partenariat avec des associations de Sciences-Po Toulouse sur des thèmes transversaux (écoféminisme, écologie décoloniale, genre/sexualité et écologie, écologie et politique, ...)
- Gaïa-rando: en partenariat avec l' "Association Sportive", ce projet permet de faire découvrir les espaces remarquables qui entourent la ville de Toulouse tout en permettant de créer du lien entre les étudiant.e.s.
- Gaïa-maraude: en collaboration avec l'association "So Act", ce projet permettra de récupérer les invendus des supermarchés et des paniers Gaïa afin de venir en aide aux personnes en situation de précarité alimentaire.
- COP2 Etudiante : participation d'un groupe d'étudiant.e.s membres de Gaïa aux groupes de travail au nom de l'établissement (2021) (https://la-ctes.org/)

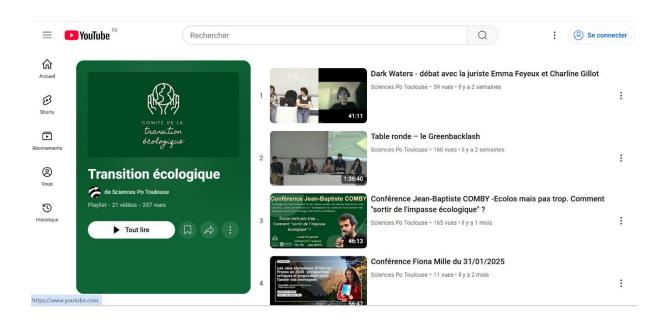
Une chaine YouTube et une page Instagram du CTE

Une compte Instagram du comité de la transition écologique a été créé par les éco-délégué.es : @ctesciencespotoulouse

Instagram



Retrouvez la <u>Playlist YouTube « Transition écologique »</u> de l'établissement avec la mise en ligne des conférences, des vidéos du Forum des métiers de la transition, et autres travaux d'étudiant.e.s (podcast). Les conférences et tables rondes de la semaine de l'écologie et de la solidarité y sont disponibles également, tout comme celles de la journée "Festival des Futurs Proches".



3. L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.E.S À L'IEP POUR LA TRANSITION DANS & HORS IEP

Contribution au Livre Blanc de l'Accord de Grenoble

Après avoir produit le Plan Vert de Gaia en juillet 2020, cette fois dans le cadre de la COP2 Etudiante d'avril 2021, avec le Comité de la transition écolgique de l'établissement des étudiant.e.s de Sciences Po Toulouse ont participé à la réalisation du **Livre Blanc** de l'Accord de Grenoble. Il s'agit d'un recueil d'idées et de solutions pour entamer la transition écologique des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR).

Deux propositions issues de leur travail ont ainsi été soumises à la COP2 :

- 1. <u>L'Axe 4</u>: Travail, insertion: travail d'aujourd'hui et de demain;
- 2. L'Axe 7 : Consommer sur le campus.

Participation au Plan Noé

Le 31 mars et le 1er avril 2022, une des membres du Comité de la Transition écologique de Sciences Po Toulouse a été invitée par la région à représenter l'école au sprint créatif organisé par la région Occitanie dans le cadre du <u>plan Noé</u>.

C'est une initiative de la région pour « faire de la nature l'affaire de chacun, et en premier lieu les citoyens. ». Ce plan doit découler sur une liste d'actions concrètes qui sera soumise à concertation par les citoyens. D'abord en mars 2022 un questionnaire citoyen a été soumis afin de comprendre le rapport à la nature des habitants de la région Occitanie. Ensuite, le 31 mars et 1er avril a eu lieu le fameux sprint créatif. Ce séminaire de 2 jours rassemblait une quarantaine d'experts citoyens. Rassembler ce panel de citoyens travaillant au quotidien, autour d'enjeux environnementaux, ou au contact de la nature, a permis de faire émerger des idées et d'utiliser l'intelligence collective pour les fructifier. Enfin, la troisième phase du plan Noé a eu lieu en mai 2022 où seront soumis à une concertation citoyenne en ligne les propositions, construites, entre autres à partir des idées qui ont émergé du sprint créatif.

Julie Abecassis, étudiante de l'IEP et membre du CTE a représenté l'établissement.

Gestion de l'éco-anxiété et formation aux postures apprenantes

Cercle de parole sur l'éco-anxiété.

L'éco-anxiété est un problème systémique et une réaction saine face à un monde en crise. La solution passe alors par un collectif plus conscient de sa connexion au vivant et respectueux des liens qui nous renforcent. Plus nous entrons en relation, plus nous devenons résilient·e·s. Un atelier de sensibilisation à l'écoanxiété a été proposé à certain.e.s étudiant.e.s avec 4 points cardinaux pour travailler différentes compétences et la création de liens (à soi, aux autres, à la force créatrice, au vivant).



En 2024 et 2025, l'atelier "Parlons Eco-Anxiété" organisé par l'étudiant en psychologie et psycho-éducateur Théo Ferroni a été proposé aux étudiant.e.s, qui ont eu la possibilité de parler de leurs émotions, ressentis et actions quotidiennes pour l'environnement.



La formation PACoo' (Posture Apprenante de Coopération)

Depuis 2022, la formation PACoo' a permis de donner les outils nécessaires pour fonctionner en intelligence collective aux étudiant.e.s de Sciences Po Toulouse, qu'iels pourront se targuer sur le marché de l'emploi. Une formation proposée par <u>l'association Fertîles</u> sur la posture de coopération à travers une **pédagogie active et participative**, qui forme les acteur.ices du changement à :

- Identifier leur singularité
- Cultiver leur posture apprenante
- Identifier, explorer et nourrir leurs postures de coopération
- S'outiller pour évoluer dans un groupe
- Apprendre à se connaître soi-même : comprendre ses posture apprenantes mais également freinantes dans un groupe.
- Comprendre les dynamiques implicites et sous-jacentes d'un groupe.
- La gouvernance partagée est une méthode de plus en plus utilisée au sein des entreprises, administrations et associations.





4. UN RÉSEAU PROFESSIONNEL D'APPUI DES ANCIENS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

Partage sur la « découverte des métiers de la transition »

Des sessions de partage de bonnes pratiques autours de <u>séminaire en ligne</u> et atelier de professionnalisation ont eu lieu sur les métiers de la transition grâce à de multiples réseaux d'anciens étudiant.e.s engagé.e.s dans les métiers de la transition.



Les réseaux d'anciens engagés dans la transition

Groupe « D3P1 » Parcours Transition écologique sur LinkedIn

- S'inscrire: https://www.linkedin.com/groups/4320014/
- Annonce de stage et d'emploi
- 240 membres



Réseau Alumni des étudiant.e.s de Sciences po Toulouse

- https://sciencespotoulouse-alumni.fr/
- 10 000 diplômés



Le « club Développement durable »

- réunit les métiers de l'environnement, de l'énergie, de la RSE et de l'écologie
- Sur LinkedIn https://www.linkedin.com/groups/13601819/
- animé par Marianne Calès (promo 2016) et Sarah Rachi (promo 2012)



V. LA RECHERCHE: LES DEUX LABORATOIRES ENGAGÉS DANS LA TRANSITION

1. UNE RECHERCHE SUR LA TRANSITION SOCIO ÉCOLOGIQUE

1 projet au LASSP et 7 projets au LEREPS sont financés actuellement sur les enjeux climatiques, d'accompagnement de la transition ou de la gouvernance de l'eau.

L'expertise et les procès climatiques

LASSP - <u>ANR 2021</u> (durée : 48 mois - Octobre 2021-2025) / PROCLIMEX Les Expertises dans le procès climatique

Coordination Générale Sandrine Maljean-Dubois, directrice de recherche CNRS - DICE, Aix Marseille Université. Projet mené en partenariat avec Sciences Po Aix, Sciences Po Toulouse, l'Université de Grenoble Alpes, Mines Paris Tech et l'Inrae (Montpellier) : Laboratoires / équipe : DICE + LaSSP, Mesopolhis, Cerege, Gael, I3, G-EAU

Équipe toulousaine/ Coordination LaSSP Sciences Po Toulouse : Christel Cournil Présentation du Projet

Résumé: Parmi toutes les questions que pose cette nouvelle forme de mobilisation que sont les procès climatiques, l'équipe de PROCLIMEX se propose de s'intéresser à l'enjeu de l'expertise.

Enjeu fondamental pour les requérants, qui, pour faire valoir efficacement un point de vue déterminé au service de la cause climatique, n'ont d'autre choix que de s'approprier des connaissances et données d'origines variées, à la fois

Techniques, complexes et pluridisciplinaires (scientifiques, socio-économiques et juridiques) et de construire sur ces bases un dispositif expert bien souvent enrichi par des connaissances profanes (témoignages de victimes par exemple). Enjeu fondamental aussi pour l'issue du procès, qui s'avère largement déterminée par ces dispositifs experts au cœur des stratégies judiciaires des requérants. Ainsi, les procès climatiques sont un lieu privilégié pour étudier la construction d'une expertise climatique, ses usages et réception par la société, à travers l'institution du procès.

Accompagner la transition

LEREPS 2021-2024 (36 mois) Région Occitanie et INRAE, Appel à projet R&S 2020 <u>Projet TERRAELAIT</u>: Accompagner la transition agroécologique bovine dans le Sud-Ouest de la France, Projet piloté par Marie Dervillé

Le projet TerrAELait est financé par la région Occitanie dans le cadre de l'appel à projet « Recherche et société(s) 2020 ». Il mobilise 6 institutions de recherche et formation (ENSFEA, LEREPS, ENVT- VetEconomics, INRAE-AGIR et ODR, ENSAT et École d'ingénieurs de Purpan) et trois acteurs économiques (SAS VetOccitan, SAS Lait Fleurs de Bigorre, GIE Elevage) dans le cadre d'un projet coopératif de 3 ans visant à identifier les freins et leviers à une reterritorialisation agroécologique des filières laitières bovines occitane.

Ces filières héritées du modèle modernisateur intensif des années 1960 sont peu dotées en facteurs génériques de production pour pouvoir faire face à la libéralisation du secteur. La région a perdu 20% des éleveurs en 20 ans; la poursuite de ce déclin expose l'élevage latier régional à un risque de disparition. Pourtant, la présence d'un bassin de consommation dynamique et l'évolution des attentes sociétales en faveur de produits alimentaires de qualité et de proximité ouvrent des opportunités. Plusieurs initiatives d'éleveurs, d'industriels et de distributeurs ont émergé : elles visent à créer de la valeur par la spécification des pratiques et des produits ainsi que par un raccourcissement des circuits de distribution, contribuant ainsi à renforcer l'ancrage territorial du secteur. Ce ne sont encore que des niches articulées autour de petits collectifs d'une dizaine d'éleveurs. Le projet TerrAELait vise à éclairer les ressorts de ces démarches et à identifier les leviers d'action individuelle (évolution des modèles d'entreprise) et collective (mise en commun de ressources) aptes à accompagner leur extension qui permettrait à l'élevage laitier occitan d'entrer dans un régime de production et de consommation, spécifique et territorialisé. Pour cela, le projet met en œuvre une recherche coopérative et systémique (de l'amont à l'aval de la filière) et combine, dans une approche intégrée, analyses qualitatives des processus de changement, mise en perspective statistique et modélisation et prospective.

Plus la mobilisation autour du projet sera forte, plus le projet sera apte à accompagner une dynamique de revitalisation des filières laitières occitanes. Les publications dans ce carnet centré sur l'analyse des leviers organisationnels et institutionnels du changement peut aussi intéresser tout acteur cherchant à étudier ou à mettre en œuvre des transitions sociales écologiques.

LEREPS 2022-2024 (24 mois) PIA Labex SMS <u>Projet TRABIOG</u>: TRAjectoires technologiques de la méthanisation et du BIOGaz, Projet piloté par Luis Orozco

Résumé du projet

Le projet porte sur les trajectoires technologiques de la méthanisation, processus de production de biogaz et d'engrais par dégradation de la matière organique (ou digestion anaérobie) à partir des déchets agricoles, agroalimentaires et ménagers. L'objectif est d'étudier les dynamiques de développement de ces technologies, en lien avec leur contexte économique, industriel, institutionnel et spatial, dans un cadre de transition vers un modèle énergétique à bas carbone et d'économie circulaire. Sur la base d'analyses à la fois qualitatives et quantitatives, notre recherche se décline en 3 volets. Le premier volet s'intéresse aux trajectoires technologiques de la méthanisation en étudiant de quelle manière les technologies (sur la base de données de brevets) évoluent à partir des bases de connaissances différentes (hydrocarbures, chimie, « waste management », agriculture...), en mettant en évidence les facteurs territoriaux favorisant le développement de ces technologies. Le second volet étudiera le système régional d'innovation occitan à partir d'enquêtes de terrain réalisées auprès des représentants des différentes catégories d'acteurs. Le troisième volet cherchera à étudier le phénomène de concentration croissante du « marché » des technologies et de l'« offre » de biogaz en France, à travers l'évolution des relations financières entre les différents acteurs qui forment aujourd'hui la filière du biogaz.

LEREPS 2023-2024 (12 mois) Région Occitanie et Université de Toulouse Défi clé OCTAAVE Projet INLOC-TAE : L'institutionnalisation des ADEAR, un maillon local essentiel dans la transition agroécologique ? INLOC-TAE – DEFI CLE : Octaave (univtoulouse.fr)

La pensée agroécologique offre une réponse pertinente à de multiples défis contemporains tels que l'adaptation à et l'atténuation des changements climatiques, l'accès à une alimentation saine, la transmission intergénérationnelle des exploitations. Les Associations pour le développement Agricole et Rural (ADEAR), reconnues par l'Etat français depuis 2009, soutiennent des projets agricoles héritiers des pratiques paysannes relevant de l'agroécologie – projets en général peu défendus par les organismes agricoles dominants.

Du fait de leur lien historique avec la Confédération Paysanne, les ADEAR ont progressivement développé une culture et des savoir-faire ancrés territorialement pour accompagner des projets pour lesquels le dispositif d'accompagnement traditionnel ne dispose pas de références. Cet accompagnement individualisé repose sur des outils réflexifs et un processus relationnel qui intègrent les dimensions socio-territoriales, personnelles et éthiques des projets. L'ADEAR a ainsi contribué à l'installation de collectifs qui expérimentent de nouvelles façons de vivre et de produire qui répondent aux contraintes du métier d'agriculteur. Ce nouveau public revendique notamment la mise en pratique de formes d'innovations productives et organisationnelles.

Caractérisées par une vision sociétale, rurale, et agricole propre, les ADEAR sont vectrices de croyances qui structurent les façons de penser et les manières d'agir des (néo-)agriculteurs qu'elles accompagnent. Le bon fonctionnement des ADEAR contribue ainsi à la consolidation d'une vision alternative de la place de l'agriculture dans la société favorable à un engagement des filières et des territoires dans la transition agroécologique.

Dans cette perspective, le projet INLOC-TAE examinera les leviers et les freins à l'installation de jeunes agriculteurs par les ADEAR, et discutera la contribution des ADEAR à l'émergence d'une nouvelle vision agricole. Pour cela, une analyse comparative du fonctionnement des ADEAR de Haute-Garonne et du Gers sera réalisée. Cette analyse comparative dans deux ADEAR caractérisées par un public sensiblement similaire se concentrera ainsi sur les freins et leviers organisationnels et institutionnels.

Elle consistera en la réalisation :

- d'une enquête pour déterminer les profils des porteurs de projet installés ;
- d'entretiens pour identifier les feins et les leviers au fonctionnement des ADEAR ;
- d'une expérience de mise en situation stratégique pour expliciter les comportements stratégiques des acteurs.

LEREPS 2023-2025 (24 mois) Région Occitanie et Université de Toulouse Défi clé OCTAAVE <u>Projet INSTAE</u>: Innovations organisationnelles dans la reconfiguration des ressources productives des transitions écologiques

La littérature des transitions studies définit la transition comme une transformation du régime sociotechnique, ie. une transformation des règles collectives façonnant les interactions de différents groupes sociaux (producteurs, transformateurs, politiques, consommateurs...) d'un secteur. Mais, d'une part, peu de travaux se sont intéressés aux transitions agroécologiques, et d'autre part, les cadres heuristiques de cette littérature ne permettent pas une analyse approfondie des règles. Ce projet vise à enrichir ces approches en mobilisant l'économie institutionnelle et les sciences juridiques pour construire une analyse des règles opérantes, car combinant dimensions réglementaires, normatives et cognitives (e.g. Scott, 2013). Au travers de ce cadre, nous analyserons comment les acteurs agricoles font évoluer leurs organisations et leurs interactions et s'appuient sur et co- construisent de nouvelles règles, engageant la restructuration des ressources productives

LEREPS 2022-2025 (36 mois) FMSH Appel à réseaux 2022 Governing waters as a common: innovative experiences of coproduction in South East Asia (Baron C. (resp.))

Présentation du Projet

The "Governing waters as a common: Innovative experiences of coproduction in South East Asia" project brings together targeted academics and NGOs from Europe, South-East Asia, and Australia, to form a interdisciplinary and international network to lead the discussion on governing waters as a common and to investigate new modalities of water governance based on coproduction processes.

The proposed core question discussed in this project is: How do we understand water as a complex, interrelational system, and what are the conditions for a dynamic of change? To investigate this research question, we will address: (1) an exploration of innovations in water governance approaches and perspectives in 3 countries (Thailand, Indonesia, France); (2) how 'commoning approaches' support changes in water access and livelihoods; (3) the role of coproduction – considering the role of the facilitator and power relationships – in transformative processes; and (4) how spatial and political contexts, and power hierarchies at the international, national and local levels, impact on inclusive water public policies. We will document empirical case studies and elaborate an innovative theoretical framework.

Three network events (workshops, field visits, writing retreats) will be organized each year of the project: in Thailand (2023), Indonesia (2024), France (2025) involving scholars and civil society.

LEREPS 2022-2026 (48 mois) <u>GRET</u> Projet : Appui à la stratégie de coopération internationale de <u>l'Agence de l'Eau Seine Normandie</u> en Afrique de l'Ouest – Contraintes et leviers pour une GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) locale au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo. Projet piloté par Catherine Baron

Le concept de Gestion intégrée des ressources en eau (Gire) apparaît sur la scène internationale lors de la conférence de Dublin en 1992. Il invite pour la première fois à dépasser les visions sectorielles qui éludent trop souvent les problématiques liées à la ressource, à ses multiples usages et à sa gouvernance. Dans les décennies qui suivent, de nombreux États s'engagent et définissent des plans d'action dans ce sens. Pourtant, si la Gire est couramment définie comme « un processus favorisant le développement et la gestion coordonnée de l'eau, des territoires et des ressources qui s'y rapportent en vue de maximiser de manière équitable le bien-être économique et social, sans toutefois compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux »1, les moyens d'atteindre l'objectif ne sont pas explicités. Dans bien des contextes, les décideurs adoptent une approche institutionnelle et descendante (ou top down) qui peine à se traduire concrètement en termes de préservation et de partage équitable de la ressource.

Face à ces constats, le Gret promeut des démarches participatives et inclusives qui partent de l'échelle locale et permettent la co-construction de solutions avec les parties prenantes concernées. Les processus de Gire accompagnés sont ascen- dants (ou bottom up) et, dans une logique de subsidiarité, cherchent à articuler les échelles et les mandats. Le Gret privilégie la recherche-action pour structurer ses interventions, consolider ses apprentissages et formuler des recommandations visant l'amélioration des politiques publiques de l'eau. Sa démarche réflexive est également mobilisée dans le cadre d'expertises et d'évaluations de projets.

LEREPS 2023-2025 (24 mois) Région Occitanie et Université de Montpellier Défi clé WOC Projet: BREW Beer Economic in Water: qualifier les eaux grises issues de l'activité de brassage pour définir des scenarii de traitement et de réutilisation de l'eau, projet piloté

Porteur: Mikaël AKIMOWICZ

Le brassage de la bière, activité qui s'est largement développée en Occitanie, est une activité gourmande en eau. Susceptibles de pouvoir réaliser des efforts sensibles pour réduire leur consommation d'eau via des étapes de traitement et de réutilisation des effluents aqueux et de leurs contenus minéraux et organiques, les brasseurs sont également sensibles à l'intégration de la dimension environnementale dans la définition de la qualité de leurs bières.

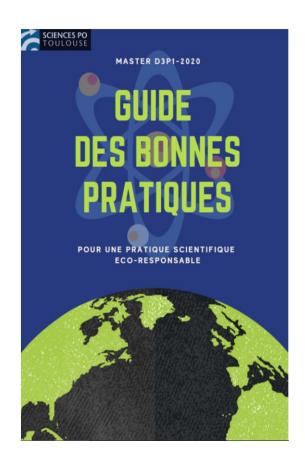
Question sociétale, la gestion de l'eau est également un sujet de préoccupation pour les consommateurs de plus en plus responsables de leurs décisions d'achats. Toutefois les procédés de traitement et de réutilisation de l'eau peuvent être perçus de manière négative par ces derniers. Dans le projet interdisciplinaire BeeR Economic in Water (BREW), nous proposons de qualifier les eaux grises issues de l'activité de brassage pour définir des scenarii de traitement et de réutilisation de l'eau tout en nous posant simultanément la question de la perception de la qualité de la bière par les consommateurs afin de mettre en évidence les facteurs contribuant à la construction de cette qualité.

2. BILAN CARBONE DES LABORATOIRES (2020) ET GUIDE DES BONNES PRATIQUES DU CHERCHEUR.SE.S ÉCORESPONSABLES

Dans le cadre d'un partenariat avec le collectif <u>Labos 1.5</u>, en 2020, l'empreinte carbone des laboratoires de l'IEP a été mesurée et un guide des bonnes pratiques dans les laboratoires de recherche universitaire a été réalisé.

Ce guide est l'aboutissement d'un travail d'analyse réalisé par les étudiant.e.s de 4^e année du parcours "Risques, Science, Environnement, Santé" de Sciences Po Toulouse, piloté par M. Weisbein. Cet atelier professionnalisant coordonné par Mme Cournil avait pour objet de "Décarboner les activités scientifiques à l'IEP" et se centrait sur l'étude de deux laboratoires en sciences sociales de Toulouse, le LASSP et le LEREPS, mais il a prétention à être à vocation générale. Il est composé de trois guides spécifiques :

- Un guide des bonnes pratiques numériques touchant l'informatique.
- Un guide du chercheur soutenable sur les pratiques individuelles des chercheur.se.s.
- Un guide du labo écolo, se concentrant sur les actions à mettre en place au niveau des laboratoires.



 $Retrouver\ le\ guide: \\ \underline{https://my.pcloud.com/publink/show?code=XZ9iVYXZBXnmrs7oeKLzVX1WsM} \\ \underline{n7fQQY1xhk}$

3. UNE CHARTE ET UN MÉMO DU LABORATOIRE ENGAGÉ

Charte du Laboratoire engagé dans la transition écologique adoptée en 2022 par le LASSP et le LEREPS

Le lien entre activités humaines, changements climatiques, et dégradations de la biosphère est aujourd'hui clairement établi et documenté à l'échelle mondiale. Les travaux du GIEC et de l'IPBES montrent notamment qu'il existe un risque élevé que la situation devienne irréversible dans de nombreux socio-écosystèmes – possiblement à moyen terme – si nous poursuivons sur la trajectoire actuelle d'utilisation de ressources et de rejet de gaz à effet de serre.

Face à cette urgence environnementale, la direction et les chercheurs reconnaissent la gravité de la situation et manifestent avec cette Charte leur volonté d'engager les pratiques professionnelles des membres de laboratoire dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Conscient.e. que chacun.e. doit faire sa part pour réduire significativement l'impact environnemental de nos activités de recherche, la direction et les membres du laboratoire s'engagent à promouvoir cette Charte et la mettre en application dans les meilleurs délais.

Article 1 Engagements à la participation d'une recherche responsable (Agenda 2030)

Produire des connaissances nécessaires afin de relever les défis des transitions pour les institutions publiques, les acteurs privés et la société dans son ensemble.

Développer une vision et une stratégie pour encourager les chercheurs à travailler sur des recherches qui auraient un impact positif sur la pratique et la société.

Encourager les recherches doctorales engagées dans les défis des transitions et participer à sa diffusion.

Vulgariser, valoriser et rendre accessible cette recherche responsable auprès de la société.

Article 2 - Engagements sur la gestion courante du laboratoire

Prendre en compte la problématique de l'empreinte environnementale dans la gestion de leur unité de recherche S'assurer que les différents projets et équipes de leur unité intègrent cette problématique dans la gestion de leurs activités

Identifier et aider à mettre en œuvre avec le Comité de la transition écologique de l'établissement des stratégies de réduction de l'empreinte environnementale.

Article 3 - Engagements sur l'empreinte environnementale

Effectuer un bilan de l'empreinte environnementale du laboratoire incluant notamment le calcul des émissions de GES sur la consommation des bâtiments, les déplacements professionnels et domicile-travail, l'utilisation du numérique, les achats, etc.

Rendre ce bilan de l'empreinte environnementale public et le communiquer largement auprès du personnel Définir un plan d'action de réduction de gaz à effet de serre et le mettre en œuvre, notamment grâce à des opérations de sensibilisation

Déployer par tout moyen un suivi de notre empreinte par un processus d'amélioration continue (déplacements, alimentation, numérique, etc.)

Article 4 – Engagements sur l'amélioration de la qualité de vie dans le laboratoire

S'assurer que les conditions de travail de ses membres garantissent un environnement sain, adapté à leur mission, et qui permette effectivement la réduction de l'empreinte environnementale de nos activités

S'assurer auprès des prestataires de restauration collective qu'une offre écoresponsable est proposée, notamment en mettant à disposition des aliments à faible impact environnemental, en favorisant les fournisseurs locaux et les circuits courts, et en proposant une vaisselle réutilisable et une limitation des emballages

Proposer un espace dédié pour trier les déchets alimentaires

Faciliter le télétravail et la réorganisation associée de nos modes de travail, notamment la mise en place des moyens permettant une bonne participation à la vie du laboratoire (organisation inclusive des événements collectifs)

Article 5 - Engagements sur la réduction de l'impact environnemental du fonctionnement

Tendre vers une régulation thermique raisonnable au sein des locaux

Contrôler la consommation d'eau, mettre en place des régulateurs de débit et promouvoir les éco-gestes

Agir auprès des organismes de tutelles et des pouvoirs publics pour permettre une rénovation énergétique des bâtiments

Promouvoir la transition aux énergies renouvelables lorsque c'est possible

Développer l'achat durable

Article 6 Engagements sur la maîtrise des déplacements professionnels

Réduire les déplacements professionnels, surtout longue-distance et encourager l'utilisation du train plutôt que de l'avion lorsque cela est possible

Favoriser les mobilités douces (forfait mobilité durable) et le covoiturage dans les trajets domicile-travail pour celles et ceux qui peuvent y avoir accès (plan mobilité), en particulier en mettant en place les moyens et installations qui les facilitent (garage à vélos sécurisés, forums d'échange)

Proposer/inciter à l'autopartage pour les déplacements professionnels groupés sur des courtes et moyennes distances.

Mettre à disposition des outils performants de visioconférence pour réduire les déplacements et assurer un support technique efficace et une formation à l'utilisation de ces outils, et encourager leur utilisation pour des réunions courtes (journée ou demi-journée)

Article 7 Engagements sur la réduction de la consommation et de la production des déchets

Eviter le matériel jetable non-recyclage (vaisselle, couverts, gobelets, ...) des colloques, séminaires, et pauses café Refuser les prestations de restauration événementielle qui ne s'engagent pas à bannir les plastiques

Limiter la consommation de papier en incitant fortement à réduire le recours aux impressions et photocopies, et former à une utilisation éco-responsable pour les utilisations incontournables, dématérialiser quand c'est possible les procédures administratives

Article 8 Engagements sur l'empreinte numérique

Maîtriser la consommation d'équipements informatiques, en incitant à des achats d'objets durables et une utilisation plus longue

Favoriser la réutilisation et la réparation d'instruments et de matériel avant de procéder à de nouveaux achats, Œuvrer à la mise en place du tri sélectif des déchets et/ou agir auprès des organismes de tutelles.

Article 9 Engagements de sensibilisation interne et externe

Communiquer sur l'impact de nos activités, sensibiliser à la problématique de l'empreinte environnementale et inciter à engager un effort collectif et individuel pour la réduire.

Se rapprocher d'initiatives existantes et engager des initiatives collectives avec d'autres laboratoires pour réfléchir et agir pour la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche.

Mémo du chercheur engagé dans la transition écologique

J'ai connaissance du fait que mon laboratoire agit pour réduire son empreinte environnementale

J'ai lu la « Charte du Laboratoire engagé dans la transition écologique »

J'ai connaissance de l'existence d'une Comité de la transition écologique dans l'établissement dont je peux me rapprocher

J'ai connaissance du guide des bonnes pratiques en ligne ici

Je peux contribuer à réduire l'empreinte environnementale de mon laboratoire des manières suivantes :

- 1. **Déplacements professionnels** (selon leur niveau de nécessité) :
 - Limiter autant que possible les missions moyenne et longue distance
 - Voyager en train plutôt qu'en avion
 - Utiliser et proposer la visioconférence plutôt que le déplacement
- 2. **Déplacements domicile-travail** (selon la localisation du domicile) et circulation entre les différents lieux de travail (notamment université et laboratoire) :
 - Utiliser les modes de déplacement doux comme le vélo
 - Utiliser les transports en commun
 - Avoir recours ou organiser un covoiturage avec des collègues

Deux nouveaux simulateurs pour vos déplacements (Collectif Labos1.5)

- Un simulateur de <u>trajets domicile / travail</u> qui permet de comparer les émissions de plusieurs scénarios et combinaisons de mode de transport utilisés dans le cadre d'un trajet domicile / travail.
- Un simulateur pour les <u>déplacements professionnels</u> a été mis en place afin d'estimer les émissions d'un trajet composé de plusieurs étapes pouvant utiliser plusieurs modes de transport
- 3. Consommation de ressources et production de déchets :

Trier les déchets autant que les installations de collecte le permettent

Adopter du matériel réutilisable (tasse ou verre pour les pauses café, etc.)

Réduire la consommation électrique (éclairage et alimentation des ordinateurs, etc.)

Pratiquer une régulation thermique raisonnable des bureaux (chauffage et climatisation)

Avertir le service logistique en cas de panne/anomalie de fonctionnement

Limiter les impressions/photocopies, préférer l'impression noir et blanc et recto/verso

4. Utilisation des ressources informatiques et numériques :

Adopter des pratiques économes en énergie et ressources

Maîtriser mon utilisation de la messagerie, du calcul, et du stockage de données

Réduire le renouvellement de matériel en augmentant la durée d'utilisation des équipements

5. Achats de matériel (selon les possibilités offertes par les fournisseurs autorisés) :

Vérifier la disponibilité du matériel dans le laboratoire avant de procéder à des achats

Chercher à faire réparer plutôt que remplacer, en cas de panne

Choisir des produits éco-labellisés, privilégier les fournisseurs éco-responsables

Favoriser l'achat de produits recyclés et recyclables et l'utilisation de matériel d'occasion

6. Organisation d'événements scientifiques (conférences, séminaire, ateliers, etc.) :

Choisir un lieu d'accueil qui minimise la distance parcourue par les participants

Adopter une fréquence raisonnable pour les événements récurrents

Offrir une véritable possibilité de participation à distance

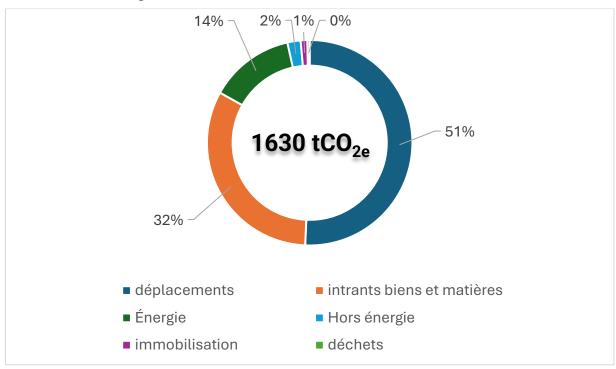
Choisir une offre de restauration éco-responsable pour les repas et pauses

Limiter voire supprimer les goodies (sacs, clé USB, etc.)

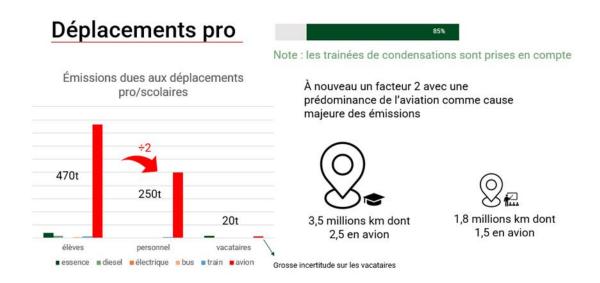
VI. UN CAMPUS ÉCO-RESPONSABLE

1. LA RÉALISATION DU BILAN CARBONE

Le Bilan carbone de l'Établissement a été réalisé en 2023. Ici la représentation des postes d'émissions de GES par secteur.



Les déplacements professionnels : mobilité étudiante et missions du personnel



VII. UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION ET TRI SÉLECTIF DE DÉCHETS

Mise en place d'une politique de tri des différents flux des déchets

Désormais il existe plusieurs points de tri des déchets pour différencier les déchets : DEEE, piles, papier, canettes, verre, plastique, gobelets. La dernière poubelle mise en place en 2024 est celle de la récupération des mégots (recyclés).



Des affiches ont été créées pour faciliter le tri car le manque de signalétique peut parfois induire en erreur. Or un déchet au mauvais endroit peut parfois souiller tout le sac qui n'est plus recyclable. Les bonnes pratiques s'acquièrent avec le temps mais cela permet dès aujourd'hui d'orienter chacun e dans les gestes de tri du quotidien.





Des <u>boites en carton</u> pour collecter le papier sont installées dans tous les bureaux, salles de cours et Amphis. Elles sont collectées régulièrement et vidées dans le container de la mairie.

Réduction de déchets

Les 2 distributeurs de boissons situés bâtiment D proposent des gobelets en carton recyclable. Ces distributeurs sont gérés par le CROUS. Sciences Po Toulouse a prévu une poubelle de tri réservée à ces gobelets pour leur recyclage. Pour info : le réassort est d'environ 500 gobelets par machine tous les 2 jours)

Cependant ces distributeurs disposent d'une programmation de détecteur de mug, permettant de pouvoir utiliser sa propre tasse, donc de réduire ses déchets tout en payant sa boisson 3 centimes d'euros de moins. (Pour obtenir la réduction il faut également payer avec sa carte IZLY) Le Comité de transition écologique a fait une demande au CROUS pour que la différence de prix soit plus incitative. Il faut attendre l'échéance du marché pour le modifier.

Quoiqu'il en soit nous devons continuer nos efforts et encourager chacun.es à avoir son propre contenant.



Collecte d'équipements numériques



Suite à cette première collecte, le CTE a pérennisé son partenariat avec la <u>Rebooterie de</u> Toulouse et développé un partenariat avec GreenBureau pour le tri de ses déchets.



VIII. LES ACTIONS SUR LES MOBILITÉS

Les engagements à réduire les voyages en avion du personnel

Une annexe spéciale sur les mobilités douces a été adoptée en décembre 2024.



REGLEMENT INTERIEUR

Annexe 8 - Mobilités douces

Cette annexe vise à accompagner la réduction du poste le plus émetteur de Sciences Po Toulouse qui est celui des déplacements suite à la réalisation de son bilan carbone réalisé en 2023 sur les données 2022 (51% des émissions de C02e de l'établissement concernent les déplacements de l'ensemble du personnel et des étudiant.es). Il s'inscrit dans la dynamique du Schéma directeur DD&RSE de l'établissement.

Recommandations à destination du personnel

Cette annexe contribue à la mise en œuvre pour les déplacements domicile travail et les missions des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des transports en cohérence avec la circulaire du MESR datant du 24 septembre 2022 déclinant le plan de sobriété énergétique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ces mesures visent à contribuer aux objectifs de réduction de 5% de GES par an fixés au niveau national, comme spécifié dans le Schéma Directeur « Développement Durable Responsabilité Sociétale et Environnementale » (SD DD&RSE).

Modes de transport de mobilités douces

Autant que possible, et en cohérence avec le maintien de la qualité des activités et de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, **le mode de déplacement** à privilégier doit être :

- De manière générale, le train, les transports en commun urbains et les modes actifs (marche, vélo...).
- > Sauf cas exceptionnel lié à une urgence, le train pour les déplacements correspondants à des trajets inférieurs à 5 heures (par voie ferroviaire).
- Le covoiturage lorsque le déplacement ne peut être réalisé qu'en voiture. Il peut s'effectuer entre collègues ou via des plateformes dédiées.
- ➤ La voiture en autosolisme uniquement quand il n'y a pas d'alternative.
- > Train 2ème Classe (1ère Classe à partir de 400 km).
- > Toute exception à ces principes devra être dûment justifiée sur l'ordre de mission.

Le forfait mobilité durable pour le personnel

Sciences Po Toulouse a mis en place pour son personnel le **Forfait mobilités Durables**. C'est un dispositif qui permet la prise en charge par l'établissement d'une partie des frais de transports quand ils sont effectués en transport en commun, à vélo, en co-voiturage, trottinette électrique... Un mail de communication est adressé chaque année à tout le personnel.



En 2022 : 12 agents pour l'année 2021

En 2023 : 25 agents pour l'année 2022.

En 2024, 33 agents pour l'année 2023.

En 2025, 37 agents pour l'année 2024.

Le projet de carte Carbone pour les étudiant.e.s

L'introduction d'une "Carte Carbone" pour chaque étudiant a pour objectif de les conscientiser sur les enjeux de mobilité.

- Les élèves de licence bénéficieront <u>d'un quota de 6 tonnes</u>*.
- Les étudiants en master bénéficieront d'un quota séparé de 4 tonnes*.
- Les étudiants en double-diplôme bénéficieront également de ce système.

* 2 tonnes de CO2e équivaut à un aller/retour Paris/New-York ou 9 000 km en voiture thermique. À noter que les stages et les années de césure sont compris dans le quota.

Le fonctionnement de cette carte reposera sur une base déclarative (sous la forme d'un formulaire en ligne proposé au milieu du 1^{Er} semestre), les étudiant.e.s seront encouragé.e.s à calculer leur empreinte carbone chaque année pour évaluer leur émission de GES (calculateur ADEME ou équivalent) et à déclarer leurs émissions liées aux transports domicile – IEP).

Sur la base de ces données, les éco délégués et membres du comité de la transition engageront un dialogue pour sensibiliser en continu les étudiant.es sur ces questions de mobilité durable.

Cette carte est avant tout un outil pédagogique qui vise à sensibiliser sur l'impact des mobilités (mode de transport, distance...) et qui permet d'acquérir des ordres de grandeur en termes d'émission de CO2e et des réflexes écocitoyens.

La proposition vise à sensibiliser les élèves **au principe de la Carte Carbone** en l'instaurant de manière non contraignante pour expérimentation pendant trois ans.

Le CTE peut réfléchir à terme à mettre un pack de bonification (empreinte carbone, empreinte domicile travail, attestation d'engagement dans une ONG environnementale, etc).

À terme et si l'expérimentation est concluante, l'objectif serait de rendre la Carte Carbone obligatoire pour tous les élèves de l'IEP.

Le guide étudiant des mobilités durables

Un guide sur les mobilités étudiantes durables a été réalisé par les éco-délégués et le CTE proposant des alternatives de voyage, des simulateurs d'empreintes carbone, des exemples de projets de mobilité bas carbone d'étudiants et des applications dédiées serait également mis à disposition des étudiant.e.s pour montrer que voyager autrement, c'est possible.

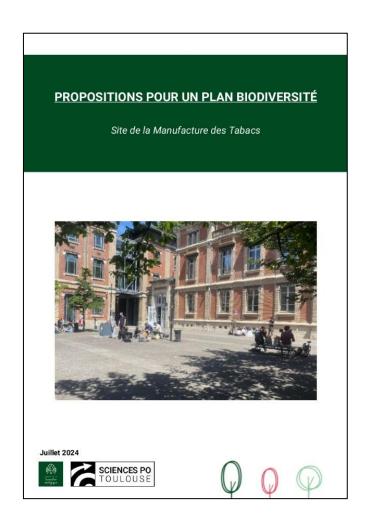


IX. LES PROJETS SUR LE BIODIVERSITÉ

En juillet 2024, a été réalisé un "Plan Biodiversité" pour l'IEP. L'objectif de celui-ci : mettre en avant les enjeux de biodiversité sur le campus. Le site actuel est très minéral, marqué par une forte artificialisation (cour et arrière du bâtiment D bétonnés) nuisant à la biodiversité. Les arbres plantés dans les années 1990 souffrent, car leurs racines sont confinées sous le béton.

Le plan propose de débétonner partiellement la cour pour restaurer les sols, améliorer la santé des arbres, favoriser l'infiltration de l'eau et créer un îlot de fraîcheur. À l'arrière du bâtiment D, il est envisagé d'aménager un espace convivial avec végétaux, mobilier et éventuellement un potager. Une végétalisation plus dense permettrait aussi de limiter la surchauffe estivale dans les bâtiments. Des solutions sobres comme les dalles perméables ou la transformation de blocs en bacs à fleurs sont envisagées.

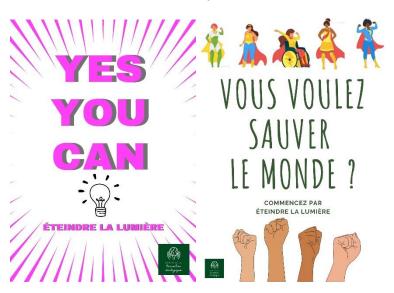
Ce projet s'inscrit dans le schéma directeur de décarbonation et vise à reconnecter le campus au vivant, au bénéfice de la santé mentale, de la convivialité et de l'apprentissage.



X. ACTIONS DE SENSIBILISATION ET LES BONNES PRATIQUES

Les éco-gestes

Dans le cadre de la mise en place du <u>Plan de sobriété énergétique</u> à Sciences Po Toulouse, et dans un contexte plus général de crise énergétique (Plan de sobriété énergétique du gouvernement), une politique d'éco-gestes a été mise en place par le comité de la transition écologique. Une campagne de sensibilisation a été réalisée par les étudiant.e.s de l'établissement en décembre 2022.





Une armoire partagée

Un petit groupe d'étudiant.e.s du Comité de la transition écologique ont lancé une « armoire à livres » pour l'établissement, installée dans le couloir du rez-de-chaussée du bâtiment D à côté des casiers des enseignant.e.s. C'est l'occasion pour vous de partager vos ouvrages et de les mettre à disposition pour diffuser vos recherches ou vos lectures. C'est aussi un moyen alternatif de partager de la connaissance !



TABLES DES MATIÈRES

	UNE GOUVERNANCE TRIPARTITE: LE COMITÉ DE LA TRANSITIO OLOGIQUE	ON 6
1.	UN COMITÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	6
2.	UNE CHARGÉE DE MISSION, UNE CHARGÉE PILOTAGE DDRS ET DES STAGIAIRES	6
3.	DES ÉCO-DÉLÉGUÉ.E.S	6
4.	UN SCHÉMA DIRECTEUR DD&RSE	7
II.	FORMATION AUX ENJEUX DE LA TRANSITION	8
1.	FORMATION PLURIANNUELLE & PLURIDISCIPLINAIRE : LE MODULE « TRANSITION »	8
T	VOLUME DES ENSEIGNEMENTS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & RANSITION ÉCOLOGIQUE	LA 11
3.	LES MODULES D'AUTOFORMATION	13
	Le module B.ABA du climat et de la biodiversité	13
	Le module Socle commun de connaissances et de compétences transversales l'anthropocène	sur 13
	APPRENTISSAGES COLLABORATIFS ET LUDIQUES SUR LES ENJE CIO-ÉCOLOGIQUES	UX 14
1.	MODULE D'APPRENTISSAGE « ALTERNATIF » ET DE SENSIBILISATION	14
	Atelier Fresque du climat - Rentrée Climat	15
	Atelier 2 Tonnes	16
	La Fresque de l'Économie Circulaire	17
	La Fresque de la Ville	17
	La Fresque du Numérique	17
	La Fresque de la biodiversité	18
	La fresque des frontières planétaires	18
	Le Jeu de la Justice Environnementale	19
2.	COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNALISANTES	20
	Découvrir et comprendre la méthode bilan carbone	20
	Inter formation avec acteurs de transition territoriale	20
	Formation professionnalisante avec la société civile	21
3. E'	FORMATION « SPÉCIALISÉE » : LE PARCOURS TERS « TRANSITION ÉCOLOGIQUE, RISQU T SANTÉ »	JES 22
4.	PRÉPARER LES ENSEIGNEMENTS À LA TRANSITION	25
	Vade-mecum en direction des équipes pédagogiques	25
	Prix du mémoire sur les enjeux écologiques et la transition	26
	Accréditation de l'établissement aux COP sur le climat	27
	Voyages pédagogiques	27
	Un exemple de travail sur la transition : le vécu des étudiant.e.s face à la crise climation	que 28

IV.	. VIE ÉTUDIANTE & ENGAGEMENTS ÉTUDIANT.E.S	31
1	. ECO-RESPONSABILISATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	31
	Principes de transition écologique en direction des associations étudiantes	31
	La transition écologique intégrée dans les statuts de la Fédération des Associations	32
2	2. ENGAGEMENT ET SENSIBILISATION DANS LA VIE ÉTUDIANTE	33
	Développement de la documentation sur la transition écologique	33
	Semaine « Clean'up digital »	33
	La semaine de l'écologie et de la solidarité	35
	Le Festival des Futurs Proches	36
	Les actions de l'association de Gaïa	37
	Une chaine YouTube et une page Instagram du CTE	39
3	3. L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.E.S À L'IEP POUR LA TRANSITION DANS & HORS IEP	40
	Contribution au Livre Blanc de l'Accord de Grenoble	40
	Participation au Plan Noé	40
	Gestion de l'éco-anxiété et formation aux postures apprenantes	40
	La formation PACoo' (Posture Apprenante de Coopération)	41
4	I. UN RÉSEAU PROFESSIONNEL D'APPUI DES ANCIENS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION	43
	Partage sur la « découverte des métiers de la transition »	43
	Les réseaux d'anciens engagés dans la transition	43
	LA RECHERCHE: LES DEUX LABORATOIRES ENGAGÉS DANS	LA
	ANSITION	44
1	. UNE RECHERCHE SUR LA TRANSITION SOCIO ÉCOLOGIQUE	44
	L'expertise et les procès climatiques	44
	Accompagner la transition	44
_	Gouverner l'eau	47 DU
(2. BILAN CARBONE DES LABORATOIRES (2020) ET GUIDE DES BONNES PRATIQUES CHERCHEUR.SE.S ÉCORESPONSABLES	48
3	3. UNE CHARTE ET UN MÉMO DU LABORATOIRE ENGAGÉ	50
VI.	. UN CAMPUS ÉCO-RESPONSABLE	53
1	. LA RÉALISATION DU BILAN CARBONE	53
VI	I.UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION ET TRI SÉLECTIF DE DÉCHETS	54
	Mise en place d'une politique de tri des différents flux des déchets	54
	Réduction de déchets	55
	Collecte d'équipements numériques	56
VI	II. LES ACTIONS SUR LES MOBILITÉS	57
	Les engagements à réduire les voyages en avion du personnel	57
	Le forfait mobilité durable pour le personnel	58
	Le projet de carte Carbone pour les étudiant.e.s	58
	Le guide étudiant des mobilités durables	59
	8. 8. 8. 8. 8. 8. 8. 8. 8. 8. 8. 8. 8. 8	

IX.	LES PROJETS SUR LE BIODIVERSITÉ	60
Χ.	ACTIONS DE SENSIBILISATION ET LES BONNES PRATIQUES	61
	Les éco-gestes	61
	Une armoire partagée	61